Arrondissement de Noisy lesec 414 47 2/0 (1944-1948) Agents et familles décido le 19 4.44 Ou de décès L1578. -d'= PX CF 214

NO 910 P/15

de la Caissé de Prévoyance à PARIS

en l'informent que nous ne pouvons lui donner de plus amples renseignements que ceux indiqués par notre lettre Nº 2003 P/15 du 6 courant.

Nous pensions pouvoir toucher le plus jeune des fils, mais celui-ci se serait engagé dans une formation des FFI sans laisser d'adresse.

Il y sursit lien, à notre avis, d'attendre la fin des hostilités pour le mandatement de l'allocation à moins que d'ici là, nous ayons la possibilité de vous renseigner.

16. 9. 44

Signe: SIRURGUET

demicih de Kenjant Barcel.
Em EMG AIR. 2: Burian.
23. B. Fiction. Paris (19.)

donnaile der fils Paul ni le 21-24 44
Caporal Suran de Consinor dament - Monister de 1 A12
21 : Boulevard Trotor Paris (11-2)

Paris , le 14 Septembre 1944

S.N.C.F.
CAISSE DE PREVCYANCE
11, rue de Laborde
PARIS (89)

Référence à rappeler C1 N NCEL 87 12 261

Monsieur le Chef des Ateliers de Noisy-le-Sec M.T. EST

Monsteur

A la suite du décès de Mr NOEL nous avons à mandater, à ses descendants, une allocation dont le montant s'élève à 1930 Fr.

Pour nous permettre d'adresser à chacun des ayents droit la part lui revenant de la dite allocation, je vous serais obligé de bien vouloir nous faire parvenir:

- un certificat de propirété délivré

par le juge de Paix.

- un certificat d'hérédité délivré par le Maire établi sur papier libre et indiquant les nom, prénoms, âge domicile et degré de parenté de tous les ayants droit.

Dans le cas où parmi ceux-ci se érouversi ent des enfants mineurs, vous voudrez bien me faire connaître le nom et l'adresse du ou des tuteurs.

de ma considération distinguée.

Pour le Directeur de la Caisse l'Inspecteur Divisionnaire signéture. Monsieur le Directeur de la Caisse de Prévoyance 11, rue de Laborde, 11 PARIS (XI?)

No 100 P/15

l pièce jointe

Suite à votre lettre Réf: C3 Mle 87-12-261.

Je vous adresse ci-joint l'imprimé mod. PXCP 214 relatif au décès de Madame NCEL, framme de notre ex-ajusteur NOEL, Rané, des Ateliers de Noisy-le-Sec, tuée en même temps que son mari dans la nuit du 18 au 19 Avril dernier.

Par ailleurs, nous ne connaissons pas l'adresse des 2 fils Marcel et Paul; suivant renseignements que rous avons pu obtenir, l'ainé, Marcel, serait en Algérie quand au fils Paul, nous pensons pouvoir le toucher et vous communiquerons l'adresse du tuteur dès que ce dernier aura été désigné.

LO CLIEF O'CLEUDIOUSSELVED.

Stote : Richard

Réf : c3

Me: 87.12.261

M. le Chef des Ateliers
NOISY-le-SEC
Région Est

L'avis L 15 P 8 concernant l'exouvrier ajusteur NOEL Paul, accedé par bombardement le 23 avril dermier, mentienne qu'il était marié et que l'allocation doit être versée à ses deux enfants:

Je vous serais obligé de me faire savoir si Madamé NOEL a été tuée en même temps que son mari ; dans l'affirmative, nous adresser de toute urgence l'imprimé PX CP 2I4 relatif à ce décès.

Par ailleurs, vous voudrez bien me communiquer:

- l'adresse du fils Marcel :
- le nom et l'agresse du tuteur du fils Paul.

P-LE DIRECTEUR BE LA CANSSE L'ISSURGIFEUR BEVINGENEARING

OB

consorue 4

NOEL Paul

OAJ

MT

Ateliers de Noisy-le-Sec

Date du décès: Nuit du 18 au 19-4-44 29 4-44

0ui 12-11-89

CHRISTMANN

Salomé

NOEL, Marcel, ne le 31-12-12 NOEL, Paul, né le 2-1-24

s xx Inconnus

Non

Noisy-le-Sec - 17-7-46

Leffend, 14 acril 1945 eljoiners Le Chest, He en ein que nos relating dorriens re hoursenire ! le vis de recevois du Contentien de xahe Societé, comme suite à ma reclamatique le désaccort entre & soming sorrenant à la incurran & mon fils et alle reme par ets Therenny notione, surone for le Contentien une lette de a urrice accumpagnée d'une nade emoment de vois. Mais i a comprend his bir vate note, · Eur'attester ine & 960, & prine & fris d'armée n'édoirens fix compris deux 64.921, recus parchs Therening, swar il manor prode meine de la lether condentin que Le vos reurine er-jant, avec yate note En effet, la lette on Contentien, n'apporte aname solution, similar desaccord, qui amais di éte; Toit Cammade l'euroi & 960dout s'agit,

Towne faire savois par qui, à qui és quand cette somme sen envoyé -Si elle doit ète attribue à la mecenia, c'est - -- Fire any heritier of ligny faterneld It undernelle, elle dern alors The euroyie auis que l'ai d'ai des dans un deruners lette non a Me Chevening, mais a ME Regnier notaine, à Vereux sus Centiquy Monde. Moerne) charge de la liquidaday de la mcceniay, a qui el ? Thereing a remis une efectition or certifical or brounité La lette on consentier n'apporte ancune jolntin, dis-le, elle me reuvoie à vois e'est plus simple! Vorla qui est faits/. Varilly arries Monnis de Chex, avec for me vif removiement de vake ni: aimable et emprenie Breispellame, l'asfurance de suz sentinens & meilleur 1/lus - Tour Indan, what's Leffond - por Champlitte Hande-Laone

Noisy-le-sec, le 18 Août 1945

SUBDIVISION OF LA CONSTABILITE TO A. C. AOUT 1845

CONSTABILITE TO A. CONSTABILITE

PEntree NS

Monsieur le Chef de la Subdivision de la Comptabilité,

Il vous a été reversé, par bordereau 648 ter, de Février 1945, la somme de 960 frs représentant le montant de la prime de fin d'année dû au l'allier SUDAN, Jean, des Ateliers de NOISY-LE-SEC, décédé le 19.4.44 à la suite du bombardement de cette localité.

Afin de me mettre à même de répondre aux héritiers de la succession, je vous serais obligé de vouloir bien me faire savoir si cette prime de fin d'année a été reversée à cette succession.

Dans la négative, je vous demanderais de vouloir bien faire le nécessaire auprès de Me REGNIER, Notaire à VAUX-Sous-AUBIGNY, (Haute-Marne) en m'avisant, ou bien alors de remettre cette somme de 960 frs à ma disposition pour que je puisse effectuer ce reversement.

e 33 Nº 304 M

CE SHEF D'ARRONDISSEMENT

Relourni à Montieur le Chif d'arrondittement du Matériel à Norty le see en l'informant que nout faitout le nécettaire auprès du Service du Contentieux, en vue du paiement de la somme de 960 taux afants droit à la suscettion de l'auvier Sudan.

h. wykie formul 218941

Paris 22 Cloub 1940

Chefde la Subdivision la Comptabilité,

B

NE 1690 P/15

Monsieur SUDAN Paul

LEFFOND

par CHAMPLITE

(Haute Safin)

Au reçu de votre lettre du 14 courant, je me suis mis en relation avec le Service de la Comptabilité M.T. à PARIS, pour connaître les suites données quant au reversement de la somme de 960 frs revenant aux héritiers de votre fils Jean.

Ce Service m'ayant avisé qu'il venait de faire le nécessaire auprès du Contentieux, j'espère que ce reversement aura lieu prochainement.

Dans cet espoir, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués. LE SHEF D'ARRONDISSEMENT OU MATERIEL

Signé: RICHARD

Copie transmise à M. Le Chef du Contentieux de la S.N.C.F. pour le tenir au courant, et comme suite à sa lettre Nº Op 48369 du 3.8.45 adressée àdressée à M. SUDAN. Ce dernier m'a précisé que c'était Me REGNIER, notaire à WAUX-Sur-AUBIGNY (Haute-Marne) qui était chargé de liquider la succession.

Signé: RICHARD

Leggard, 13 nout 1944 il revient à 14 feçuere Tingue de tous Personnet 14. 10-44 Mousieus Le Chex, In reporce - water sceense communication me demandant sixers pieco or vas adenos carcernoises to reglement de la successiona, de mantil Jeoch dudan, j'ai le vifrequet de 400 jouis communité, d'après le per que j'an sais, qu'il porairait que unt objet sui mureries ne subsissacient à la suite su Combardement se 19 avril. Sant occoncllement on relation and En mourie de Moisy, - pluming repring j'ou dit qu'il me paraissent étrange et même drôle, qu'il n'a sui Etre retroiné le sac au valie condenant notrument vors à papies se Jamille, gui anainement derail the Hour a promitte de corps decouverts Jong 6 2005-20l on ils refarans refugie, el surtant hay maine le mondre verse qui l'évelopais la frace on l'enveloce de ce sac on valice, doub je nis certain, Jean m'ayand dit "En'as avail doing d'emportes à chaque alerde, comme de les tos & Bers Brevorpours. Mysteie, Sneg-vor peno-The, mon, smynline empre-M- Ce maire de Moisy un'a avice qu'il n'a este Letrainé sur le corts de man fils que: & 1 horse femille avec hiers d'identite - 135. - 1 28 glomino I snowthe metol Jaune - I clef - I chaine gournette - I mêhe - ains que à alliang un tescons de ne demme et de sa belle-mère -Il m'informais en plus que is jouille n'organs des encore che faits Day Pallee & Taxillas (8 puis 1944) si car decourant de mouran aties il ne manquerons his de une le price parois Organo dans demande C'ensor de dis objets, le maire m'a repunde qu'an racias de l'insecurité actuelle à cerries porteir n'assuracion plus C'auxos de paquels avec galeur delarce, el ajoutino de Con pine ravais I'd Javais nearmors in en jaire escroi en paques simplement recommande, et alors de gagerais il ence cas on responsabilité ancas de pas

To Cari on repording et den est la ordriellement, an decuandon de voncis Birs conserver provisoirement & dit abjets, fran me & envoyes & que & circonstances le permettrement Mouis andérieurement, de le maire m'avoir conseille le charger une persone anie resident - Moing, de retires en man nom es abies de de Es conserver à un dissondre, juignain rédoblemement de les tras postale normale, ce à quoi je n'ai paint dame sinte. Coros ce lang preambule pour say demandes, Monnies Le Chief is was unley ties accepted on proposition surrounde, que j'appellerais une Lolutin elegande: To you aduncies un pairis mune par mos es Ce golire par le maire de Leffond Bel que le demande de maire de Moring) qui vas permethail de recueillis & prieces existants concurrant exclusivament Ca J. M.C. F. zur vos serciento necenairs, is autos pieces qui pourraient exister (carte d'identité civile, carte grice ourbruobile et __) de vag demanding de youlois bris & courses provisoirement de de m'es faire Course. relieuement avec & autis objets decrits plus hans, ains sur & den allong. Our cas in cette projondry vas parintail or captable, sandle tries I'll vas plail me le faire enmante, ceiun que à nong et premain et qualité de la personne à qui de derrais formes de pourrois, Dong yake Brinsellowse et his assimble tettre in 19 più, sous je ing ou Souné occusé de réceptor, et dous l'equelle vos poits un si priciens de delicas close de man fils, anguel j'ai ete his semible, sas su informer sue Le pourroi prédende en sus, ou paiement d'ene allocation de ders times il n'y ourant il pas aussi le prosata de san salaine meumel, su l'an 19 astril 1 ... , Cequel me paris être independent de la Journe de 960 " hom la Jan ingime de prime de fris d'armée, mentrance dans robe récent communestry Interement - voke disposition, dorinis So thet, Jan try & reassistements necessary = 403 journes Verillez agrees donnies Le Tres l'honunge de my solutions respectante er croire a my mailleur routinary. (Judans Pour dudan, - Leggons har Champette Hande Joine /

9185 P/10

Monsieur SUDAN, Paul

à LEFFOND

par CHAMPLITTE

(Hte Satne)

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 13 Août, pervenue il y a quelques jours seulement, je vous fais connaître que nous acceptons votre proposition de désigner un agent de notre service pour recheillir les souvenirs ay nt appartenu à votre fils et à sa famille.

Vous pourrez donc faire établir le pouvoir au nom de :

Monsieur D U M A I N, Maurice Chef de groupe à la S.N.C.F. (Ateliers de Noisy-le-Sec) demenrant : 21 rue du Maroc à PARIS (199)

carte d'identité Nº 1.625.045

Ce pouvoir devant être légalisé par le maire de LEFFOND.

Pour répondre à votre demande en sujet des sommes qui vous reviennent, je vous informe qu'une somme de 4681 Fr provenant de la succession de votre fils serait susceptible de vous revenir.

Pour entrer en possession de la dite somme, vous voudrez bien entrer en relation avec notre Service du Contentieux de la S.N.C.F., Rue St Lazare à PARIS.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes senti-

TODA WANT SEED THOU IS A MOSE CHEF D'ANNONDISSEREE

Signe: But anne property designed

has resilience of the loads - percents

· Dumanj Maurice Chif de printe a la MET. Ateliero de Morriy le Les densemant 21 Ander Varoc Paris 190 Carte d'identité 1.625.045 der japier truke lejalso

Retourné à Monsieur le Chef du Contentieux en lui faisant connaître que les sommes ci-après ont été reversées à la Subdivision de la Comptabilité MT :

par bordereau 648 Ter d'Avril 1944 : 3.615 Rs } reliquat de de de Mai 1944 : 1.066 m } reliquat de solde de de Juillet m : 240 m prime annuelle d'exploitation prime de fin d'année de fin

Si Me THEVENIN a reçu 4.921 R (3.615 + 1066 + 240), il reste à revenir à la succession les 960 Rs de PFA.

Dans les diverses correspondances échangées avec M. SUDAN, il n'avait pas fait état des 240 Rs de prime d'exploitation et il avait été supposé que les 960 Rs étaient reversés à la succession.

Noisy-le-Sec, le 2 Août 1945.

Signé: RICHARD

Dr. Op/ 48.365
Qualités
Aff. Jean SUDAN
Succession
I pièce

Paris, le 24 Juil.1945

LE CHEF DU CONTENTIEUX à Monsieur le CHEF DU MATERIEL à NOISY-LE-SEC

J'ai l'honneur de vous communiquer sous ce pli, une lettre de M. Paul SUDAN, retraité demeurant à Laffond par Champlitte (Hte Saône) en date du 19 Juillet, concernant le règlement du prorata de transment qui était dû à son fils, Jean SUDAN.

Je vous serais obligé de bien vouloir me mettre à même de répondre à cette correspondance.

> P/ le Chef du CONTENCIEUX algnature.

Ng / 0 P/11

Monsieur SUDAN Paul

LEFFOND

par CHAMPLITTE

(Haute-Satne)

En réponse à votre lettre du 24 Mai dernier, je vous informe que je transmets à M. Le Directeur, motre demande de permis. Dès que je serai fixé de la décision prise, je vous en ferai part en vous adressant, le cas échéant, le titre de circulation demandé. Pour les années à venir, vous voudrez bien nous rappeler votre demande le moment venu.

tasibel sed of leif

e Parle

Toutes les sommes S.N.C.F. revenant à la succession de votr tre fils ont certainement été versées par le Contentieux à Maître THEVENIN, Notaire à CHAMPLITTE, chargé de la ligidation de cette succession.

En principe le service du Contentieux n'avise pas les héritiers d'une succession des sommes qui leur reviennent mais, par contre, donne au Notaire toutes les explications utiles à l'appui du versement qui lui est fait. Il vous appartient donc de vous renseigner à ce sujet auprès de Me THEVENIN. Ce n'est qu'au cas où celui-si ne vous fournirait pas ces explications que vous pourriez vous adresser directement au Contentieux, 88, Rue Saint-Lezere à Paris.

Les sommes de 4.681 Fr (reliquat de solde) et 960 Fr (part de prime de fin d'année) ont été versés à le succession. Mes lettres des 7. 9. 15 avril étaient précises sur ce point et je reconneis que les déclarations antérieures n'étaient pas suff samment explicites.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentime distingués.

HIGOE TO SUBLE

Time: BRIONNE

THE CHEF D'ADBONDISSEMENT

BU MATERIEL

Service Médical

CERTIFICAT MÉDICAL

délivré sur la demande de L'INGÉNIEUR EN CHEF ADJ'

	Chef du Sce Médical Je, soussigné, Midden de la Compagnie des Chemins de fer
reversing and	de l'Est, à la résidence de Paris
- 3611	certifie que M (1) BERNARD, Paul
tobley mai	àgé de 44 ans , employé en qualité d 21 affusteur Cné
40.21	, à dix Ateliers de Noisy
960 en ferre 194	est atteint depuis le _4 Mai 1931 d(4)
960 en fem)	nerng of the sector of the mental of the Sitt of
	Médecin-Directeur de la Maison de Cure de Séricourt, l'état général de M. BERNARD est bon. Il est sorti de la Maison de Cure le 29 Octobre dernier, et reprendra son service le 16 Novembre. Il devra être ménagé pendant quelques mois.
	Délivré à PARIS , le 9 Novembre 1931. Le Chef du Service Médical Signé : Dr. BODIN

⁽¹⁾ Nom et prénoms. — (2) Emploi et service. — (3) Lieu de travail. — (4) Indiquer la maladie ou la blessure avec quelques détails et sa durée probable.

Monsieur Paul SUDAN

LEFFOND per CHAMPLITE

(Haute - Seone).

En réponse à votre lettre du 9 courant, j'ai l'honneur de vous retourner le questionnaire que vous m'avez adressé après l'avoir complété par les renseignements que je puis vous fournir.

Toutefois, étant donnée la complexité des questions de succession, il est préférable de vous adresser pour tous renseignements utiles, soit au Contentieux de la SNOF, 88, Rue Ste Lazare à Paris, soit au notaire s'occupant de la succession.

Je profite de la présente pour vous reppeler que par ma lettre Nº 658 P/15 de 7 courent, je vous faisais savoir que, suivant avis reçu de notre Service du Contentieux, les sommes revenant à la suite du décès de votre fils, allaient être versées sous huitaine entre les mains de Maître Thévenin, Notaire à Champlitte chargé de la succession.

Veuillez agréer, Monsieur, mes sincères salutations.

Signe: VALLANCIEN

Leffind 9 avril 1945 Mainen I Chef, Vary ma presedente lette filly a civisus I fairs) whos disa's avoir seen or courie de Brivajance de la S. N.C. F. 11 me Laborde - Song · Pa Januare de 8754 - representant Callocation Zui m'a che attronce par mise in dez de man fils Jean et de 25 enfants -Ocupard' bun f'on rean & wake rervice of Retriety 11 me or Chateau - Landon, Ca Source & 9358 mais & fais d'auvoi) representant le revoluerements of resterning que autébé : effecties un le rolaine de mon fis -Hand day l'ignorma totale in mode is de Ergendahry en pareille cesacrestance, vog fravery a - inde in questionaire in 18 Jaciliban & repans - y upporter et vas exidera une repetition is questing demanding

Je vos mis his oblive drown to thef, de Voular ling me sedanner cette femble, afits y was countine vas reports et and abservating. vill y - lien Day Catteste de say live, voulle vine chorners Le Chef, over ung meillen Ter liney - l'assurance de me respectueur relatations f. ledez :: - Toul Luden, Leffond, har Champeite (farke-Jaine)

I5/GC

9 P/I

Noisy-le-Sec, le 7 Avril 1945

Monsieur Paul SUDAN

à LEFFOND

par CHAMPLITTE - Hte Saone -

En réponse à votre lettre du 2 courant, je vous informe que suivant avis reçu de notre Service du Contentieux, les sommes revenant à la suite du décès de votre fils vont être versées sous huitaine entre les mains de Me THEVENIN, Notaire à CHAMPLITTE, chargé de la succession.

Veuillez agréer, Monsieur, mes sincères salutations.

LE CHÉF D'ARBONDISSEMENT

Signé: IUCHARD.

Di Therenin Novair Erandmethe an Contential. a Champtith chap're le many Letter agent de Constintours. Letter N: 477 1 m es. 3.45 Mourieus & Chex, . In Contintuos. J'an l'hornen de 405 Joine sorrors que j'on rear, spédie le 17 mars, parla Caisse de L'revoyance de la S. N.C.F., un mondoit de 8754, representant Callocation qui en a 'éde' attribuer par unde on deis de man fils Jeany et & news, I very experes que la autis clements : (propata de solaire on 1 an 20 avril 1944 -. prime de 960, par part acquire de prime . de fin Samee - es remboursement de returns verses a la course & Responts), re Sarderal ply griere maintenant, Yula sube déjà rearlée de l'appreuse cartestrophe

Jonnes avant que soit docide le fairers échange de Billets de Courque, soub as faile tent.

Je france his protique le mode d'envoir par mondai spécial à foncher donnaire gare de la S. N.C. E'. j'ore danc espéries true voke versice du Contentien voudre birs. opères de la même façon pour ce qui esti à . veuis.

Den eas, fil fant trying tons prevois day ("existence) six & S. fficult's surgironence, contre venant & co-honting entre eux, de la aigne modernelle, as sifficult's ne housiness en vir affoctor la lique patamelle, d'ince ma ferume et mois, En consignence, virg ne s'apparence a sur s'apparencil à ce que vos procedies à una envior à une parfaite liquidation

: de la macamia, conforme in reste, an certifical de propriété motarie que la vos ai aduné le 8 févries derens.

Or elapproche ou peinble et douleuren anniversaire de la ferrible cabastrophe,

Carrier-moi voz redire chominis de chef,
toute ma give el rincere gratitude hour
elephine Brinvallance doub voz norg
cero se me serior por depris, c'erb, croyy-ce
bris, d'un precien récorfort on de sels
: circardonnes.

ores down's Le Chef, C'asperence de me selection respecting at distring

Tour Indown, rehards

Leffond

Ande-Laone por Chainpatte

Monsieur le Disceteur Général du Réseau de l'Est de la S.N.C.F. à Paris,

Monsieur le Directeur.

Ayant eu le grand regret d'avoir eu mon fils agent de vôtre société, tué lors du bombardement de Noisy-le-See le 18 Avril 1944, je vous serais très obligé de vouloir bien me faire commâtre quels seraient les droits auxquels j'aurais à pretendre au fait de cette disparition prématurée et si tragique, notre cher et devoué fils étant notre seul soutien.

Mon fils, Jean SUDAN, chef de groupe, Service de la signalisation électrique des Voies, était détaché au Dépôt de Noisy et demeurait 6 allée des

Pavillons dans cette localité.

Dans des premiers jours de ce mois, j'avais déjà écrit à M. le Chef de Dépôt de Noisy mais

n'ai juscu'alors obtenu de réponse.

J'ai su , M. le Directeur Général, le beau devoyement qu'ont bien voulu témoigné les chefs hiérarchiques de mon fils, aussi bien parmi ceux de Noisy et même parmi Messieurs ses supérieurs de Paris; qu'il me soit permis, M. le Directeur, de vous en exprimer ma vive et sincère recannaissance la plus émue.

Dans l'attente d'être honoré de votre bienveillante réponse, veuillez agréer, M. le Directer

Général, l'hommage de mon profond respect.

signé : SUDAN.

Mon fils n'a laissé comme survivants que ses ascendants, père et mère, sans collatéraux, son épouse et ses trois bons petits garçons ayant tous été tués avec lui.

Donc ma femme et moi sont seuls les ayants-

droit qualifiés.

Son épouse n'a laissé, elle, ni ascendants,

ni descendants, ni collatéraux.

Leur domicile était 6 allée des Pavillens à Noisy-le-Sec.

Retourné à Monsteur le Chef du Contentieux en lut faisant connaître que les sommes ci-après ent été revernées à la Subdivision de la Comptabilité MT :

A. Dans les diverses correspondances échangées avec M. SUDAN. 11 n'avait pas fait état des 240 hs de prime d'exploitation et 11 avait été supposé que les 960 hs étaient reversés à la succession.

Notey-le-Sec, le 2 Août 1945.

Riner

194 5

CHEMINS DE FER FRANÇAIS

45, rue Saint-Lazare (9°)

SERVICE DU CONTENTIEUX

Tél. : Trinité 29-94 R.C. Seine 276.448 B

Bureau Oro/

Dossier N. 48.365...

Prière de rappeler dans la réponse les indications ci-dessus!

Monsieur,

aff. Jean SUDAN Comme suite à votre lettre du Succession 19 Juillet dernier, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le renseignement demandé, fourni par M. le Clef d'arrondissement du Matériel.

1 pièce

Si des explications complé mentaires vous sont nécessaires, c'est à ce service que vous devrez vous adresser.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pr LE CHEE DU CONTENTIEUX

Muly

Monsieur Paul SUDAN. Retraité à LAFFOND par CHAMPLITTE (Haute Saône)

- 80/W 14673 . C.O.L. 31,0073 MAULDE et RENOU, Paris (1-44) 2734

MIL-BAP-10/ WIT

Renseignements VASSEUR Monsieur le Chef du Service du Matériel et de la Traction (Division G)

Suite à notre retourné de la Cion 768 G2.B4 du 8.5.46.

Je vous informe que le décès présumé de l'ex-agent VASSEUR, Maurice, des Ateliers de NOISY a été déclaré à la Mairie du Perreux fin Décembre 1945.

Le jugement de disparition a été rendu par le Tribunal Civil de la Seine le 5.10.45.

LE CHEF DU 1" ARRONDISSEMENT

Signé: Richard

Persond " man 5 Jein 1946. du ? 6.6.4 Monsieur le Chef d'arrandissement du materiel Voisy le sec En réponse à votre lettre du 22 mai 1946. Je tiens à vous informer que le décès prisume de mon fils Maurice Vasseur a été déclaré à la mairie du Perseux fin décembre Le fugement de disparition prés du Tribunal civil de la seine a été rendu le Toctobre 1945 comme suite à la demande que j'avais faite en fuillet 44 ainsi qu'à celle faite par le ministère des anciens combattants 139 Rue de Gerry ni je m'étais adressée également après la libération Teuilly crone Unisieur, à mes tentiments respectiveux Je V. Vasser

Madame Veuve VASSEUR 4, rue de la Station

LE PERREUX (Seine)

Notre Service Central nous ayant demandé de lui faire commaître à quelle Mairie le décès de votre fils, VASSEUR, Maurice avait été déclaré, ce renseignement n'a pu être fourni étant donné qu'aucune déclaration n'a été faite jusqu'ici à la Mairie de NOISY-LE-SEC.

Au cas où les démarches en vue de provoquer le jugement déclaratif de décès n'auraient pas encore été entreprises, vous pourriez adresser votre demande au Ministère des Anciens Combattants : 139, rue de Bercy à PARIS 12ème - Vous voudrez bien, le moment venu, nous tenir au courant des suites données.

Veuillez agréer, Madame, mes respectueuses salutations.

Be La Chef du 1" Arrondissement du Matériel.

La Chat de Bureatte

Signé: Richard

No 2577 P/18

Madame Vye VASSEUR

LE PERREUX (Seine)

Commo suite à votre lettre du II Octobre 1944, j'ai le regret de vous informer que nous n'avons pu obtenir auprès des Services compétents aucun renseignements permettent d'éclaireir le situation que vous nous avez signalée.

Ci-joint, en retour, lettres communiquées.

Veuillez agréer, Madame, mes respectueuses salutations.

THE CHEF O'S PROVIDENCE OF THE PARTY OF THE

STATE STREET

Personnel Repondre a M. Vassent qu'à ushi frant right nois n'avois pu obtenir auxis de servis competent GH/AR ·So. 11. 44 ancie rensignent formillant d'éclareir la vibrotin, qu'elle nous ripale (Lninshipur our letters) 3 riees Jointes Communiqué à M. le Chef du ler Arrondissement V.B. à Paris en le priant de vouloir bien me ren seigner si possible sur le point A de la lettre de la Mairie de NOISY. Varis le 18.10.44 Noisy-le-Sec, le 17 Octobre 1944. Crousus à Sectio, B CHEF D'ARBONUISSEMES M. Dufour Controleus d. EB. charge DU MATERIEL de dellaren ent de bâtrisuet rue Bandis sue pent, ête en mesur de fournir quelques sélacionsenents Tous le 28/11/44 su cette affaire. Pour le Chel d'Arrondissement Metours : M. l. Chest of Award Le Chef de Bureau Ppad der material à Nois d'les avo ai frinte la répons de 2. 8m2. Au aun cour eigneus ent fresi u'a per letre receielle Au cette affaire Pour le Ma d'Arrondissement and le ex-11-44 et la suita et Lingénieur

Le Service des Souts et Chausseis a entrepris d'office les travant de déllaiement du Batiment pour Célibataires 28 Rue Bandin sans en aviser le Service des Batiments qui n'a fur souve les premiers travoux exécutes et s'est trouve devant un fait accompli. Le service de P. C. a envoyé à la mairie de Noisy le ser toutes le épartes remeillies.

Ces travaire de demalition et de déblaiement out été, par la truite, pouraniris par le service VB. Ces travaire sont termines; les pavois out et charges sur camions et enveyes à la décharge publique.

aucun objet n'a été retrouvé qui permette d'éclairer l'affaire Vasseur-Aubry.

Noisy le sec, le 2H = 11 - 44
Le Contrôlour d'E. B.

Le Contrôleur d'E. B.

affirmant que ce que je réclame est plus omforme à la réalité que ce que rellame Mousieur auby qui pourait peut. retrouver des traces de versements faits par for fice. Aur le conseil de la Mairie de Voisy fe ni adresse à vous pour obterir un suppliment d'enquête qui permette d'attribus les soumes. Le joins à ma lettre 2 lettres que la maine de Voisy m'à adussie, en vous priant de me les retoumes en me répondant. Dans l'attente en en unis adressant à nonveau mes plus vifs remerciements Verilly ervice Uniview l'Ingénieur à l'assurance de mes sentiments. distriques. ye f. Vassey

Madame Veuve V. Vasseur. 4 Rue de la Station . Le Seyeux Le Serreux 11 octobe 1944

Monsieur l'Ingénieur anondissement du Malériel 75 Rue arago a Voisy.

Je suis emfuse et vous prie de M'esecuser d'avoir tant tardé à verir vous remercier pour la somme de 1000 qui m'a êté adressée comme secons pour la disparition de num fils Maurica Vasseur.

g'ai été très touchée du geste fait en me faveur, d'autant plus que u habitant pas Voisy, je n'ai en droit à aucune indemnité de la commune, ni au seemes du 601 L

y'ai également, Monsieur l'Ingenieur une requête à unes adresses:

Serait il possible à la SNICF de faire faire un compliment d'en. quête par le service qui a effectué le deblaiement des decombes du 28 Rue Baudin au sufet des soumes de 3040 et 320 trouvées auprès du corps de Mousieur Julien auby. sommes qui correspondent à ce que possedait approximativement man, fils qui avait touché le 31 mais 1 une pension à l'assurance l'Union se mentant à 2874 complèment de parfe de mars 880° et 1000° pour la 1er quinzaire d'avril. soit 4.754

Je suis absolument certaine que mon fils possidait une somme de 4 ovo" enviry au moment du bombas dement de Voisy sur le terriquege d'un de ses camarades, Monseur georges semonet dessinateur à la SVCF et qui demensait lui anssi dans l'immenble resté debout 28 Rue Bandin . La concierge ma affini egalement que mon fils possedait cette somme.

Je suis en contestation avec Monsieur aubry freie du décèdé au sufet de cet argent; lui affirme que son fiere devait posseder à part valeurs, livet de caisse d'éparque et lipur une somme pormant se nontes à 18 mife ne crois pas être trop escigeante en 3 prices Sointes

Communiqué à M. le Chef du ler Arrondissement V.B. à Peris

en le prient de vouloir bien me renseigner, si possible, sur le point A de la lettre de la Mairie de NOISY.

Noisy-le-Sec, le 17 Octobré 1944.

OU MAYERIEL

L. Richard -

30 10

Monsieur l'Ingénieur Arrondissement du Matériel 75 rue E. Arago à NOISY.

Je suis confuse et vous prie de m'excuser d'avoir tent terdé à venir vous remercier pour la somme de 1000 Mr qui m'a été adressée comme secours pour la disparition de mon fils Maurice VASSEUR.

J'ai été très touchée du geste fait en ma faveur. d'autant plus que n'habitant pas Noisy, je n'ai eu droit à aucune indemnité de la commune, ni au secours du COSI.

J'ai également Monsieur l'Ingénieur une requête à vous adresser : Serait-il possible à la SNCF de faire faire un complément d'enquête par le service qui a effectué le déblaiement des décombres du 28 rue Baudin au sujet des sommes de 3040 et 320 trouvées auprès du corps de Monsieur Julien AUBRY - sommes qui correspondent à ce que possédait approximativement mon fils qui avait touché le 31 mars une pension à l'assurance l'Union se montent à 2874 fr complément de payer de mars 880 fret 1000 fr pour la lère quintaine d'Avril, soit 4754 au total.

Je suis absolument certaine que mon fils possédait une somme de 4000 à environ au moment du bombardement de Noisy sur le témoignage d'un de ses camarades Monsieur Georges SIMONET dessinateur à la SNCF et qui demeurait lui aussi dans l'immeuble resté debout 28 rue Baudin. La concierge m'a affirmé également que mon fils possédait cette somme.

Je suis en contestation avec MonsieurnAUBRY frère du décédé au sujet de cet argent; lui affirme que son frère devait posséder à part valeurs, livret de caisse d'Epargne et bijoux une somme pouvant se monter à 15000 Pr. Je ne crois pas être trop exigeante en affirmant que ce que je réclame est peu conforme à la réalité que ce que réclame

M. AUBRY qui pourrait peut-être en s'adressant à la Caisse d'Epargne retrouver des traces de versements faits par son frère.

Sur le conseil de la Mairie de Noisy je m'adresse à vous pour obtenir un supplément d'enquête qui permette d'attribuer les sommes retrouvées.

Je joins à ma lettre 2 lettres que la Mairie de Noisy m'a adressées en vous prient de me les retourner en me répondant.

Dans l'attente en vous dressant à nouveau mes plus vifs remerciements veuillez, croire, Monsieur l'Ingénieur à l'assurance de mes sentiments distingués.

Veuve L. VASSEUR

Madame Veuve L. VASSEUR

4 rue de la Station
LE PERREUX
(Saine)

COPIE.

St Maur, le 4 Août 1944

M. AUBRY Fernand 47 Avenue Carnot St MAUR

à Monsieur le MAIRE deNOISY-LE-SEC

Monsieur le Maire.

En réponse à votre honorée du 25 Juillet j'ei l'honneur de vous informer qu'il m'est difficile de répondre avec certitude au sujet des sommes de 3040 Fr et de 320 Fr trouvées sous le corps de mon frère, AUBRY, Julien, 28 rue Baudin.

- 1º)- n'étent pas seul héritier, je ne puis prendre position en faveur de Mme VASSEUR.
- 29)- à mon avis, il est difficile de déterminer à qui appartenaient ces sommes; le corps de mon frère, dites-vous, a été projeté dans la chem-bre de son collègue, M. VASSEUR; cela leisse supposer que ses affaires personnelles ont pu être projetées également à cet emplacement; or à part les sommes en question, il n'a rien été retrouvé de ce qui appartenait à mon frère : portefeuille, livret de caisse d'Epargne, valeurs hague, montre et chaîne en or, etc... (Je comprends qu'il était impossible d'effectuer toutes les recherches avec la surveillance désirable). Les poisins et ses damarades d'atelier vous diront que mon frère dépenseit très peu; il devait aussi avoir touché sa pane. d'autre part, il avait percu à la SNCF un rappel de près de 9000 le c'est ce qui m'a fait dire que mon frère devait posséder à ce moment un minimum de 15.000Fr; en conséquence, ilme semble qu'un supplément de recherches doit Stre feit avant d'attribuer cette somme

- visite complète des guines de la maison enquête près des ouvriers qui ont dégagé le corps de mon frère. Je ne suis pas en droit de me prononcer d'avantage sur cette question et il m'est impossible, en reison des évènements de demander l'avis de mes frères et soeurs qui pourront par la suite, me demander des comptes.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes saluntions les plus respectueuses.

signé : AUBRY.

Département de la Etat Français
Seine
RN/JV VILLE DE NOISY-LE-SEC
Noisy-le-Sec, le 12 Août 1944

Madame VASSEUR,
4 rue de la Stetion,
au PERREUX (Seine)

Madame,

Comme suite à votre visite au Service des Epaves au sujet des sommes recueillies 28, rue Baudin, je vous prie de trouver, sous ce pli, copie de la réponse que m'a fait parvenir M. AUBRY Fernand, frère du Collègue de Monsieur votre fils.

Je ne puis que vous conseiller de vous mettre en rapport avec le service de la SNCF chargé du déblaiement des décombres de l'immeuble. Peut-être pourra-til découvrir de nouveaux indices qui permettront d'attribuer une façon certaine les sommes dont il s'agit.

Avec mes regrets,

Je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

> Le Maire signature. Maire de Noisy-le-Sec Seine.

P.J. 16opie de lettre.

Nº 1281 P/15

Monsieur Le Directeur de la Caisse de Prévoyance II, rue de Laborde PARIS

Comme suite à votre lettre C3 MLC/DM2 Mle 93.00.342 du 27.9.44, je vous informe que l'enfant Juliette, née le 7.8. 1929, fille mineure de l'ex-manoeuvre spécialisé HOUILLON, Lucien des Ateliers de Noisy-le-Sec, décudé le 19.4.44 a été confiée à sa mère Mme HOUILLON, Renée, domiciliée 6, rue Curiel à PAHIS 199.

M CMEF D'ARRONDISSEMENT

端解: SIRURGUET

This Dartenfell a Copylet Court



Réf : C^3 MLC/DM 2 Mle : 99.00.342 Paris, le Septembre 1944 27 SEPT 1944

M. le Chef des Ateliers de <u>NOISY LE SEC</u> Région <u>E S T</u>.

Je vous serais obligé de me faire connaître le nom et l'adresse de la personne à laquelle est confiée l'enfant Juliette, fille mineure de l'ex-manceuvre spécialisé HOUILLON Lucien.

> P" LE DIRECTEUR DE LA CARSSE L'INSPRCTEUR BIVISIONNAIME

P. X. CP. 238 M onsieur En retour dossier. M. 15 Les pièces et renseignements ci-dessous sont nécessaires pour permettre d'étudier utilement votre demande de prestations : Pinisque Mi Bertin ne laine ascendant, ni descendan location n'est pas attribuals

Veuillez ne pas omettre de joindre le présent papillon à votre réponse.

S. N. C. F.

CAISSE DE PRÉVOYANCE

Nº d'Immatriculation à la Caisse de Prévoyance

00553

CAISSE DE PRÉVOYANCE				
P. X. CP. 238	mice			
			. 0 0	
En retour volue	dossier. Cu	- M - M	ichel	
Les pièces et r permettre d'étudier u	enseignements atilement votre	demande de	ont nécessa prestations	ires pour
		0		
WM:	Michel	- me to	une,	MY MA
desendan	hnic	esceno	dans	, l'allo
cation on	'est Las	attri	burle	
COUNTY TY			www.	
				.)
		En la Kernein		4
*				
		1		
				100

Veuillex ne pas omettre de joindre le présent papillon à votre réponse.

Nº d'Immatriculation à la Calsse de Prévoyance

S. N. C. F.

80/W 14654. Bernard Frères, Paris (1-44).

S.N.C.F. Caisse de Prévoyano II. Rue de Laborde PARIS (8°)

MOD. P.X. CP. 214

Date de réception à la Caisse de Prévoyance N° d'immatriculation à la Caisse de Prévoyance

00553

doit	Cette demande formulée, soit par l'agent, soit par l'ayant droit qualifié, être transmise dans le moindre délai à la Caisse de Prévoyance par le Chef direct
	de l'agent, complétée et certifiée exacte par celui-ci.

Nom et Prénoms de l'Agent :)

BERTIN, Maurice, Amédée

Pour les femmes agents mariées ou veuves, écrire le nom du mari suivi du nom de jevne fille. SCBRO

(NOM EN LETTRES CAPITALES)

18

Emploi: Établissement et

(Exemple : Mécanicien de route)

Service: (Exemple : M. et T.)

19-4-44

Lieu d'Emploi : (gare de... district de... dépôt de...)

Noisy Ateliers de (Exemple : Dépôt de Bordeaux-St-Jean)

Région EST

Est-ce l'agent ?

Est-ce le conjoint ?

Date de naissance

Nom de jeune fille

Partie à remplir par le bénéficiaire de l'allocation

Partie à remplir le Service de l'agent

Oui

QUI EST DÉCÉDÉ Nuit du

25-1-1904 RANCELANT

Est-ce l'enfant ?

@ 12

Date de naissance

Prénoms.

Prénoms Andrée Hélène

L'allocation doit être versée à III L'agent ne descendant ni ascendant Nom et Prénoms

Degré de parenté avec le défunt

Rue Domicile

No

Le défunt était-il couvert par un régime d'assurances (2)

No Département)

RÉMUNÉRATION TOTALE ANNUELLE DE L'AGENT

Traitement fixe

Primes passibles de retenues pour la retraite effectivement prévues par l'agent dans les 12 mois civils précédant le décès

Indemnité de résidence

Indemnité de cherté de vie

Gratification normale Allocations familiales

A Noisy-le-Secle

(date, titre et Signature du Chef direct de l'Agent)

0.0		CATION	TAXATEUR			
erv		Décès de l'agent	Décès du conjoint	Décès de l'enfant	+	
rése r Cai	Allocation fixe			-	CONTROLEUR	
Partie à la	Allocation supplied				CONTROLLOR	

III Le Versement de l'allocation est fait exclusivement

 au conjoint survivant, non séparé de corps, - ou, à défaut, aux descendants de l'agent,

ou, à leur détaut, aux ascendants qui étaient au jour du décès à la charge de l'agent.

(2) Si le défunt était couvert par un régime d'assurances, joindre à la demande d'allocation le décompte des prestations décès remboursées par la Caisse du dit régime à ses ayants droit.

S.N.C.F. Caisse de Prévoyance II, Rue de Laborde PARIS (8°) MOD. P.X. CP. 214 Nom et Prénoms de l'Agent :) RERTIN Mannie Partie à remplir par le bénéficiaire de l'allocation

Date de réception à la Caisse de Prévoyance Nº d'immatriculation à la Caisse de Prévoyance

00.553

EN CAS DE DÉCÈS

Cette demande formulée, soit par l'agent, soit par l'ayant droit qualifié, doit être transmise dans le moindre délai à la Caisse de Prévoyance par le Chef direct de l'agent, complétée et certifiée exacte par celui-ci.

Pour les femmes agents mariées ou veuves, écrire le nom du mari suivi du nom de jevne fille,	(NOM EN LETTRES CAPITALES)
Emploi: SCBRO	Service: MT
Établissament et	
Lieu d'Emploi: (Ateliers	de Noisy Région EST
(gare de district de (Exemple : Dépôt de	Bordeaux-St-Jean)
	ST DECEDE ? Date du décès
Est-ce l'agent ?	Nuit du 18 au 19-4-44
	LEst - Vanfant 2 Out
Est-ce le conjoint ?	Est-ce rentant v
Date de naissance	Date de naissance 16-7-27
Nom de jeune fille (le cas échéant) Prénoms	Prénoms Georges, Lucien
L'allocation doit être versée à (1)	Néant
Nom et Prénoms	
Degré de parenté avec le défunt	
10	N°
Domícile Rue	(
Le défunt était-il couvert par un ré	égime d'assurances (2) (Département)
RÉMUNÉRATION TO	OTALE ANNUELLE DE L'AGENT
Traitement fixe	1
Primes passibles de retenues pour la retr prévues par l'agent dans les 12 mois civils	aite effectivement précédant le décès
Indemnité de résidence	\\
Indemnité de cherté de vie	
Gratification normale	
Allocations familiales	1 7 7 7 7
A No	oisy-le-Sec le 18-8-44194

(date, titre et Signature du Chef direct de l'Agent)

	DÉCO	DÉCOMPTE DE L'ALLOCATION		
isse.	Décès de l'agent	Bécès du conjoint	Décès de l'enfant	/-
Allocation fixe Allocation supple				CONTROLEUR
TOTAL				

III Le Versement de l'allocation est fait exclusivement

au conjoint survivant, non séparé de corps, - ou, à défaut, aux descendants de l'agent,

ov, à leur défaut, aux ascendants qui étaient au jour du décès à la charge de l'agent.

(2) Si le défunt était couvert par un régime d'assurances, joindre à la demande d'allocation le décompte des prestations décès remboursées par la Caisse du dit régime à ses ayants droit.

S.N.C.F. Calsse de Prévoyance II. Rue de Labord PARIS (8°) N

Date de réception à la Caisse de Prévoyance Nº d'immatriculation à la Caisse de Prévoyance

MOD. P.X. CP. 214 Cette demande formulée, soit par l'agent, soit par l'ayant droit qualifié, doit être transmise dans le moindre délai à la Caisse de Prévoyance par le Chef direct de l'agent, complétée et certifiée exacte par celui-ci.

Nom et	Prénoms	de l	'Agent :)	MIC	H
	nes agents man mari suivi du				(NO

Jules EN LETTRES CAPITALES)

OPE Emploi: (Exemple : Mécanicien de route) Service: (Exemple : M. et T.)

Etablissement et

Noisy AAteliers de

Région EST

Lieu d'Emploi : (gare de ... district de ... dépôt de...)

bénéficiaire de l'allocation

le

à remplir par

Partie à remplir le Service de l'agent

(Exemple : Dépôt de Bordeaux-St-Jean)

Date DÉCÉDÉ ? QUI EST 19-4-44 du 18 au

Est-ce l'enfant ?

Prénoms

Est-ce l'agent ? Est-ce le conjoint ?

Oui

7-4-1905

Date de naissance

Date de naissance Nom de jeune fille

(le cas échéant arguerite

Néant (L'agent ne L'allocation doit être versée à (1) Nom et Prénoms aucun descendant- Originaire

nous ignorons Degré de parenté avec le défunt encore des ascendants

Rue Domicile

(Localité)

Le défunt était-il couvert par un régime d'assurances (2)

(Département)

RÉMUNÉRATION TOTALE ANNUELLE DE L'AGENT

Traitement fixe

Primes passibles de retenues pour la retraite effectivement prévues par l'agent dans les 12 mois civils précédant le décès

Indemnité de résidence

Indemnité de cherté de vie

Gratification normale

Allocations familiales

Noisy-

hef direct de l'Agent)

96		DÉCON	TAXATEUR		
isse		. Décès de l'agent	Décès du conjoint	Décès de l'enfant	
Cais	Ulocation fixe				
-	Mocation supple				CONTROLEUR
Part	TOTAL				

III Le Versement de l'allocation est fait exclusivement

au conjoint survivant, non séparé de corps, - ou, à défaut, aux descendants de l'agent,

ou, à leur défaut, aux ascendants qui étaient au jour du décès à la charge de l'agent.

(2) Si le défunt était couvert par un régime d'assurances, joindre à la demande d'allocation le décompte des prestations décès remboursées par la Caisse du dit régime à ses ayants droit.

25572 M.R. (10-40) 929

GH/AR

No 2501 P/15

Réf: C'AD/DM2 Mle: 04.00.553 Monsieur le Directeur de la Caisse de Prévoyande 11, rue de Laborde PARIS (89)

Suite à motre lettre Nº 2280 P/15 du 23/10/44

Je vous informe que M. RANCELANT, beau-père de l'ex-SCBRO BERTIN, Maurice, des Ateliers de Noisy, vient de nous adresser une lettre par laquelle il nous fait savoir que, du fait du manque de relations, il n'a puese mettre d'accord avec les autres membres de sa femille pour désigner le notaire chargé de la succession.

Néanmoins, si des fonds sont à reverser, il nous suggère de les édresser à Maître PERRON, Notaire à BILLY-IES-MANGIENNES par SPINCOURT (Meuse) qu'il a tenu au courant.

THE CHEER THRONDISSELVES OU MATERIEL

SIAM BIRTIRGPTED

. S. Gierrepillers 11 Novembe 1944

Montient le Chefts Melions de Hoisy. L. Dec

Tohe note N. 22829! on 23 october 1984 me demande le nom du folaire charge de la liquidation de mon gendre Montieur Berting Maurice; D'aprèl ce que p vois ce renteignement your serail ulile pour verter à la rescussion les sommes perties par lier à la Caron de Irevoyance A dire pai nous n'avous encore riey fait à ce sujer, d'une part parce qu'on un feur Joyage, el d'autre pare parce que nous me pouvous pas joindre d'autis membres de la famile. Mous un pouvous écrire qu'ey Meuse_ Oufin puisque la Caisse veul avoir une d'ailleurs appris le grand malhend qui non frappe

SNCT. menie Je le tiens au courant aujourdhus Il s'agit de Maihe Gerroy. Billy les Mangienne par Ppincourt Meuse. Peuble avoir la bouli de un duc. si la Mairie pous a deline le bulletez de deces de Berling, pièce que soildisant elle un pouvait deliver du fait que le cospos de mon gentre n'avail pas éle Chefos Allie à un ciplets empressies. Anne Rancelant

Correspondance à caractère officiel

Aux bons soins de Monsieur le Chefor
Gare de Spiricourt

Monvieur le Chef des Aleliers se Noivy SNCF run Emmanuel Arago Noisy Lie-Sec Nº 9180 P/15

de la Caisse de Prévoyance II, rue de Laborde

. rowkin an land an

Suite à votre let tre Réf.: C3 AD/DM2 Mle 04.00.553 du (27.9.44.

Je vous adresse, ci-joint, copie d'une lettre adressée le 4.9.44 à Pr. RANCELANT, Besu-père de l'ex. SCBRO BENTIN, il price com e suite à le demande de renseignements formulée par votre: lettre 03 du 24.7.44.

Aucune réponse ne nous étant privenue à ce jour du fait de le suspension des relations postales, nous confirmons notre. lettre à M. RANCELANT.

DU MATERIEL

SINW: SIRURGUET



Réf : C³ AD/DM 2 Mle : 04.00.553

> M. le Chef d'Arrondissement du Matériel NOISY LE SEC - Région EST.

Je vous serais très obligé de bien vouloir répondre à ma lettre C⁵ du 24 juillet dernier ainsi conçue :

"En réponse à votre lettre nº I.039
"P/I5 du Ier courant, je vous serais très obligé
" de bien vouloir me faire connaître le nom et
" l'adresse du notaire chargé de liquider la suc" cession de l'ex-asus chef de brigade d'ouvriers
" BERTIN Maurice, décédé le I9 avril dernier".

P' LE DIRECTEUR DE LA CARSSE L'INSPECTEUR DIVISIONNAIME

03

GH/CC.

Ng 1169 P/I5

Apiculteur à St Pierrevillers par SPINCOURT (Meuse)

Par lettre en date du 4.9.44, nous vous demendions de vouloir bien nous faire connaître le nom et l'adresse du notaire chargé de liquider la succession de votre ex.gendre, L. BERTIN, Maurice décédé le 19.4.44. (renseignement demandé par L. le Directeur de la Caisse de Prévoyance de la S.N.C.F.). Aucune réponse ne nous étant pervenue à ce jour, nous vous adressons la présente par l'intermediaire de Mr. le Chef de Gare à Spincourt en vous priant de nous renseigner par le même canal ou par tarte-postale.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations.

THE CHEF O'ARRONOISSENERS

Same : SIRURGUET

Lute à copie du 3.7 du retourne y 2222/19 au C S de la Pres que la liane.

L'IS P. 8 soit à étables pour Berlin, ce dernier ne laiseant ni conjoint ni descendants ou ascendants.

Par ailleurs, aucus, acte de décès n'a

La ailleurs, aucun acte de décès n'a de dresse par la laire de point, un jugement de darabil de décès sur a render cultivieurement

Josiy. 24-7-44.

PERSONNEL .

Es harre 15 Pg est à Mathi comme cos).

Source part, un bullity de dieis don't pources itu étable par la Maine, les services de l'État civil es ayant durns pour le quet codernes disjuis et dont le famille est également dispossue. Faire faire un rémarche rop let nous teur au courant. Villemoneth, 27,7,44.

1

Noisy-le-Sec, le Zer Juillet 1944

Na | 0 1 P/15

Caisse de Prévoyance II Rue de Laborde Paris (8ème)

Suite à votre lettre Nº MLC/C3 du 21 courant.

Je vous informe que l'ex SCARO BERTIN, Maurice, des Ateliers de Noisy-le-Sec, me laissant ni conjoint, ni descendant (feume et fils tués le I9.4.44) ni ascendant, l'avis de décès L I5 P 8, n'a pas été établi.

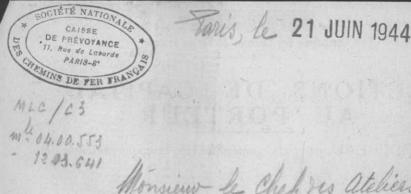
En ce qui concerne NOEL René, ex-AIOMEN nons transmettons la liasse L I5 P 8, au bureau de Solde, bien que nons u'ayons pas en cere requ l'avis efficiel du décès de cet exagent présumé tué le 19.4.44.

ON CAMENDEL

Signé: Richard

The Mating of the Control of the Con

THE ASS. LETT. MADE TO BE THE REPORT OF THE PARTY OF THE



Honsiew le Chef des atéliers Porsonnel Moisy le Cec région ast

parvenir d'urgence les avis LISP 8 relatifs aux décès des agents de votre établissement designés ci-après:
BERTIN Maurice, et y chef le brigade d'ouvriers,

NOEL René, et side ouvrier minusier,

P LE DIRECTEUR DE LA CAMSI

P. O. LE CHEP OF BURNA

. Bertin Maurice ACB Ro. Marie - Tenfant. tous of trees le 19.4.44. Berten Start Jel unique - Les paronts sont tous denx décides. il ne lui cestait plus que ses beand-parants. 1 Join lette den beau-pire der 1 [- 6.44 50 4. Rancelant - apiculteur a & Pierrevillers par Spencount (Useun) Berlin ne laissant ni conjunt ni descendant ni ascendant, pas d'avis de décès à établir.

MLI dex 23-6.40 Adressor of unyon a un projet de riproge à la lette ai vinte concernant. Berten Maurice JCBRO AT your tree le 19.444 et dont le de cer a sti de Saria do Marie de poery (who tablian avis der 27.4.44) Es sommer representant le reglement de compte dejentif et autre avantages seront serseis à le recession; quant aux colesations à le Caise des Mhaites, Berlin on laissant ni conjoint, ni descendants our ascendant, I montant reste acquir à la dite cause. Al CSMT. capain passi à GAP.



RÉGION EST SERVICE ARRONDISSEMENT L 15 P 8

URGENT

AVIS DE DÉCÈS

Date d'immatriculation à la Caisse de Prévoyance

04 00 553 .

O/W 43337. - Imp. Henon, Paris. - 30.01

Ex. 1, destiné à la Caisse de Prévoyance.

Nom, Prénom
Nos Caisses Retraites
et Prévoyance
Grade, Établissement
Date et lieu de décès

de l'agent

BERTIN, Maurice, Amédée
75.155
S.C. B.R.O. C. P. AT MOTOR

S.C. B.R.O. C. AT NOISY 19-4-44- 8- Allee des Pavillons- Neisy-le-Sec

		int, non séparé de corps.	ALLOCATION PROPORTIONNELLE.	L'AGENT AZ	AGE DU DÉCÉDÉ		
ETA	LE DÉCÈS EST-IL SURVENU à 16 SUITE D'UN ACCIDENT	CAUSE pair on TIERS?		DÉCOMPTE DE L'ALLOCATION 17 DÉCÈS DE L'AGENT AZ		TAL	3 LEUR
BLISSEM	DEGRÉ DE PARENTÉ AVEC LE DÉFUNT	and a second	Den de MAF., A.F	s.s., A.s.u			
FNH	L'ALLOCATION DOIT ÊTRE VERSÉE A M (1) (2)	" Vulo	INDEMN DRIME N	ITÉ SPÉCIALE TEM IITÉ DE RÉSIDENC ORMALE DE FIN	PORAIRE		
	ADRESSE DOMICILIAIRE DE L'AGENT AU MOMENT DU 8- Allée des Pavillons-No		PRIMES EFFECT	IVEMENT MANDA ES 12 MOIS PRÉCÉ	TRAITEMENT FIX TÉES A L'AGENT DANT LE DÉCÈS	E	
	SITUATION DE FAMILLE DE L'AGENT MOTI	6	(Les éléments ci-dessous, s		LE ANNUELLE DE les de retenues, doivent être		du décès.)

Noisy-le-Sec, le 23 Octobre 1944

Monsieur le Directeur de la Caisse de Prévoyance
II, rue de Laborde Panis 89

N9 2219 P/I5

Comme suite à votre lettre C3 AD/DM2 Mle 02-09-936 du 27.9.44, je vous informe que par jugement rendu le 20.9.44 Madame LARROCHE, Roberte, nes MALTER, domicilies à Bognolet I2, rue Gallioni, a été nommée tutrice de l'enfant, Denise, fille mineure de l'ex-ouvrier menuisier BLANCHOT, Raymond, décédé le 19 Avril 1944 -

CHEF D'ARRONDISSEMENT

Sint: SIRURGUET



Mle: 02.09.926

Paris, le Septembre 1944 27 **SEPT.** 1944

M. le Chef des Ateliers de <u>NOISY LE SEC</u> Région EST.

En réponse à votre lettre du I8 août dernier, je vous serais très obligé de bien vouloir me faire connaître si le tuteur de l'enfant Denise, fille de l'ex-ouvrier menuisier BLANCHET Raymond, décédé le 19 avril 1944 a été désigné.

Dans l'affirmative, vous voudrez bien me communiquer son nom et son adresse domiciliaire.

P LE DIRECTEUR DE LA CARRIE



GA/RH S.N.C.F. Paris, le 8.8.1944

e e e t

Monsieur le Chef d'Arrondissement du Matériel à Noisy-le-Sec

Je vous rappelle que nous tenons toujours à disposition le reliquat d'alloca tion à payer par la Région à la fille de l'OMEN BLANCHOT, Raymond, décédé le 19 Avril et vous prie de bien vouloir nous faire connaître si le tuteur est nommé.

> Le Chef de la Subdivision de la Comptabilité

> > PELLETIER

OH/CC Nº 2688 P/I5

Retourné à Mr. le Chef de la Subdivision de la Comptabilité à Paris en l'informant que par jugmement rendu le : 20.9.44, Madame LARHOCHE, Roberte, née Malter, domiciliée à Bagnolet, I2, rue Galliéni, a été nommée tutrice de Melle BLANCHOT Denise, fille mineure de notre ex-agent.

Noisy-le-Sec, le 2.10.44

THE CHEF D'ARRONDISSEMENT

Pichenet was Alo AV Que 18-am Faire albert OAJ

A.D. M.E. etimebi'b warp of case them

Liste des agents et des membres de leur famille décédés par suite du bombardement du 19-4-44

Etablissement des avis de décès med.L 15 P 8 et PX.CP 214

	Agents		Familles	Sin A	L.1	5 P.8	PXCP	Bordereau
			•	Bulle	8	14.2	214	de modifi- cations
DELACROIX	Georges	OMTE)	Bondy - Bu				
Selver and Deliver				1	1	1 t andi		-
-ERMAN. *	Victor	OAJ .	* United the second	- d Pen		d = -/-	1 -	-
- SCHEMITE .+	Jeseph	MVSP		_ CAP.	20/7	1 = -d:	1	
HA TOO		CRTBR		100				
-HAHN >	Jean	OAJ		-1801	is a	19-20	-	
- AUBRY ·×	Julien	OAJ	Célibataire -	- C19	2% -	d = -20/c		
-GIBAULT . *	Louis	AIO	-	Rom		1 9 - 20/g	7 5 6	
NOEL .	D-11	SRFR				/ /	1.40	1.6.
MOPL	Paul	OAJ /	Femme ded. L 18.4. 44 (1)		100	7	fait. 18.8	to fait to ?
BERTIN. ×	Maurice	SCBR0	Fernon ded & 19.4.47 famille dies	idei women	(2) 9/2	1.18/8	Yait. 8.44.	fait 20.7.
MICHEL . ×	Jules	OPE .	Femme ded & 19-4-44	2	.,	10	Cinute 18:8	
MICHEL X	Georges	XP aux	54.	- CAF	12		(inutil)	has de fulleter BR 200 de dices pour to promote
SUDAN . x	Jean	OMTE	Funne (1) Enjants Jean, Encien, Micolas (1)	SAR SAR	20/7 -		Vaitle 17. 9.44	fait 2012 CAP 20/6
BLANCHOT.X	Raymond	OMEN -	Fel Give et luga - Nelle fille The	(I) - EAR	20/7 -	4:-	Jait L 18-8.44	fait 20.7 Janual
MOURLON ->	Maurice	OAJ	remm (1)	records SAP	20/7 _			THE RESERVE OF THE PARTY OF THE
V	200		DZ (1)		// _ /		faith 18.7.44	fait to 7 and
HOUILLON	Lucien	MVSP GRTV	-	cap	wi/2)	do_	-	- GHP24)
NOEL, x	René	AIO -	oris a var whome		14 - c	10_		19.16 79 5 annuls
			Jeanne					
			Mue PASQUIS femme CBR				Jait 3/2.	2P.164:5
	Marie II	-	M BAILET, Couldt form de BAILET	1.0AJ Du	est est	12	lait. 4/9.	2, 7.00
VASSEUR .	Maurice	My aux.	Suparu . 27 me Bander .	-				
ŧ.				1.	*		1	

(1) bullition de dising transmis au GIP. l. 21.7.44 avec les EP. 16.

(2) par d'aves de dices de deces drette par le Moire. en jugement de daratef de dices una render ulterises sement.

Nº d'immatriculation à la Gaisse de Date de réception S.N.C.F. Prévoyance à la Caisse de Prévoyance Caisse de Prévoyance .00.983 II. Rue de Laborde PARIS (8°) DEMANDE D'ALLOCATION EN CAS DE DECES MOD. P.X. CP. 214 Cette demande formulée, soit par l'agent, soit par l'ayant droit qualifié, doit être transmise dans le moindre délai à la Caisse de Prévoyance par le Chef direct de l'agent, complétée et certifiée exacte par celui-ci. Marcel Nom et Prénoms de l'Agent :) BAILET Gaston. Pour les femmes agents mariées ou veuves, écrire le nom du mari suivi du nom de jevne fille. (NOM EN LETTRES CAPITALES) le bénéficiaire de l'allocation Service: Emploi: (Exemple : M. et T.) (Exemple : Mécanicien de route) Etablissement et teliers de Noisy-le Lieu d'Emploi : (Exemple : Dépôt de Bordeaux-St-Jean) (gare de... district de... QUI EST DECEDE ? Dat Est-ce l'agent ? Est-ce le conjoint ? Est-ce l'enfant ? Date de naissance 14.5.1919 Date de naissance HOURY à remplir par Nom de jeune fille Prénoms au conjoint survivant L'allocation doit être versée à (1) Gaston. Nom et Prénoms Degré de parenté avec le défunt Rue des Fauvettes O (Dipartement) (Localité) Le défunt était-il couvert par un régime d'assurances (2) RÉMUNÉRATION TOTALE ANNUELLE DE L'AGENT Partle à remplir le Service de l'agent Traitement fixe Primes passibles de retenues pour la retraite effectivement prévues par l'agent dans les 12 mois civils précédant le décès Indemnité de résidence 760 Indemnité de cherté de vie Gratification normale Allocations familiales Bemlardan , le (date, titre et Signature du Chef direct de l'Agent) DÉCOMPTE DE L'ALLOCATION TAXATEUR Partie réservée M.R. (10-40) Décès de l'agent Décès da conjoint Bécès de l'enfant Allocation fixe. . . . CONTROLEUR Allocation supples 25572 TOTAL....

(I) Le Versement de l'allocation est fait exclusivement

au conjoint survivant, non séparé de corps,
 ou, à défaut, aux descendants de l'agent,

- ou, à leur défaut, aux ascendants qui étaient au jour du décès à la charge de l'agent.

(2) Si le défunt était couvert par un régime d'assurances, joindre à la demande d'allocation le décompte des crestations décès remboursées par la Caisse du dit régime à ses ayants droit.

PASQUIS, Pierre, Joseph

CBRO

MT

Ateliers de Noisy

Date du décès:

Oui 28-6-10 BOUVILLE

Jeanne, Anna

PASQUIS, Pierre, Joseph Conjoint

Noisy-le-Sec la République 1

Non .

Fire Joring

Noisy-le-sec 30 Juin

4. retelet Seent à not receive c'entelephoniques relations à l'allocation de decès des membres des jamilles à d'agents décèdes le 19.4.44. Victamant & imprime PX CP 210 rue weres or aviens pas etable conformement à votre accord, étant donné que du fait des deces de l'agent il ne semblait pas que l'allocation au déces soit sersel aux · ascendants pour les cas Mourlos et Leidan et au testeur de la fill Tomes pour le cas Blanchet. Le CP? Coll

S.N.C.F.

Paris, le I Aout 1944

Caisse de Prévoyance II Rue de Laborde Paris (8ème)

Réf : C3 MLC/DM2 Mle : 06.08.300 M. Le Chef des Ateliers de NOISY-LE-SEC Région EST

L'avis L I5 P 8 concernant l'ex-ouvrier de votre Etablissement SUDAN Jean, décédé le I9 Avril dernier, indique qu'il était marié et que l'allocation doit être versée à son père.

Je vous serais obligé de me faire savoir si madame SUDAN a été tuée en même temps que son mari et si les 3 enfants du de cujus ont également été victimes du même bombardement Dans l'affirmative, vous voudrez bien me faire parvenir, d'urgence, les imprimés P.X. CP 2I4 relatifs à ces décès.

Dans le cas où un ou plusieurs enfants survivraient, je vous prierais de me communiquer le nom et l'adresse de leur tuteur.

> Pr Le Directeur de la Caisse L'Inspecteur Divisionnaire Signature.

GH/BE

Retourné à M. Le Directeur de la Caisse de Prévoyance en l'informant que Mme SUDAN et ses trois enfants ont été tués en même temps que le mari (aucun survivant de la famille)

Ci-joint imprimés P.X. CP &P relatifs à

ces décès

NOISY-LE-SEC, le 18.8.44

S.N.C.F.
Caisse de Prévoyance
II Rue de Laborde
Paris (8ème)

Paris, le I Aout 1944

Réf : C3 MLC/DM 2 Mle : 02 09.926

M. Le Chef des Ateliers de NOISY-LE-SEC Région EST

L'avis L I5 P 8 concernant l'ex-ouvrier menuisier BLANCHOT Raymond, décédé le I9 Avril dernier, mentionne qu'il était remarié. Il indique par ailleurs, que l'allocation doit être versée au tuteur de sa fille Denise, seule survivante de la famille.

Je vous serais obligé de me faire savoir si la femme et les deux enfants du défunt, Pierre et Serge ont été tués au cours du même bombardement dans l'affirmative, nous adresser de toute urgence l'imprimé P.X. CP 2I4 relatif à ces décès.

En outre, dès qu'il aura été désigné, vous voudrez bien me communiquer le nom et l'adresse du tuteur de l'enfant Denise.

Pr Le Directeur de la Caisse L'Inspecteur Divisionnaire

GH/BE

Retourné à M. Le Directeur de la CP en l'informant que la femme de BLANCHOT, ses deux fils et sa belle fille ont été tués au cours du même bombardement.

Ci-joint imprimé mod. P.X. CP 214

Nous prenons note de vous communiquer le nom et l'adresse du tuteur de l'enfant Denise

Noisy-le-Sec, le I8.8.44

Société Nationale des Chemins de fer français

Paris le I Août 1944

Caisse de Prévoyance II Rue de Laborde Paris (8ème) M. Le Chef des Ateliers de NOISY-LE-SEC Région EST

Réf: C3 MLC/DM2 Mle: I2.00.349

Je vous serais obligé de me faire parvenir l'imprimé P.X. CP 214 concernant Madame MOURLON Maurice et son fils Guy, femme et enfant de l'ex-ouvrier Ajusteur de votre Etablissement, décédés en même temps que lui au cours du bombardement du 19 Avril dernier.

Pr Le Directeur de la Caisse L'Inspecteur Divisionnaire Signature.

GH/BE

Retourné à Monsieur Le Directeur de la Caisse de Prévoyance, avec ci-joint imprimés mod. P.X. GP 214 demandés

> Noisy-le-Sec, le I8 Aout 1944

S.N.C.F.

Caisse de Prévoyance

II, Rue de Laborde

, PARIS (8*) MOD. P.X. CP. 214

Date de réception à la Caisse de Prévoyance N° d'immatriculation à la Caisse de Prévoyance

08.300

doit etr	Cette demande formulée, soit par l'agent, soit par l'ayant droit qualifié, e transmise dans le moindre délai à la Caisse de Prévoyance par le Chef direct
	de l'agent, complétée et certifiée exacte par celui-ci.

Nom et Prénoms de l'Agent :) Pour les femmes agents mariées ou veuves, écrire le nom du mari suivi du nom de jevne fille.

SUDAN, Jean, 1 (NOM EN LETTRES CAPITALES) Paul

Emploi: OMTE

(Exemple : Mécanicien de route)

Service: (Exemple : M. et T.)

Établissement et Lieu d'Emploi :

Ateliers de Nobsy (Exemple : Dépôt de Bordeaux-St-Jean)

Région EST

(sare de... district de... dépôt de ...)

bénéficiaire de l'allocation

le

Partie à remplir par

Date du décès: QUI EST DÉCÉDÉ ? Nuit du 18 au 19-4-44.

Est-ce l'agent ?

Est-ce le conjoint ? Oui

Est-ce l'enfant ?

Date de naissance 16-3-12

Date de naissance

Nom de jeune fille PRADELIE (le cas échéant)

Prénoms

Prénoms Lucia mne . Louise

'ascendant de l'agent

L'allocation doit être versée à (1) Nom et Prénoms SUDAN Paul

Degré de parenté avec le défunt Père

Leffond par Champlitte Domicile

Nº

Non

Le défunt était-il couvert par un régime d'assurances (2)

RÉMUNÉRATION TOTALE ANNUELLE DE L'AGENT

Traitement fixe Primes passibles de retenues pour la retraite effectivement prévues par l'agent dans les 12 mois civils précédant le décès

Indemnité de résidence Indemnité de cherté de vie

Partie à remplir le Service de Magent Gratification normale Allocations familiales

Noisy-le-Se.c. (date, titre et Signature du Chef direct de l'Agent)

0 0	DÉCO	APTE DE L'ALLOC	ATION	TAXATEUR
isse	Décès de l'agent	Décès du conjoint	Décès de l'enfant	
Allocation fixe.				CONTROLEUR
Allocation supplemental				CONTROLLOR

(li Le Versement de l'allocation est fait exclusivement

- au conjoint survivant, non séparé de corps, - ou, à défaut, aux descendants de l'agent,

ou, à leur défaut, aux ascendants qui étaient au jour du décès à la charge de l'agent.

121 Si le défunt était couvert par un régime d'assurances, joindre à la demande d'allocation le décompte des crestations décès remboursées par la Caisse du dit régime à ses ayants droit.

SUDAN, Jean, Paul

OMTE

MT

Ateliers de Noisy

Nuittdu 18 au 19-4-44 Oui

> 18-8-32 Jean-Marie

l'ascendant de l'agent SUDAN, Paul Père Ex Leffond par Champlitte

Htc Saône Non

Noisy-le-Sec 13-8-

SUDAN, Jean, Paul

OMTE

MT

Ateliers de Noisy

Nuit du 18 au 19-4-44

Oui 24-5-39 Nicolas, Onésime

l'ascendant de l'agent SUDAN Paul

xxx LaFFOND par Champlitte Hte Saône

Noisy-le-Sec 18-8- 4

SUDAN, Jean, Paul

OMTE

F - 1#

MT

Ateliers de Noisy

Nuit du 18 au 19-4-44

Omi 6-12-33 Lucien, Paul

SUDAN, Paul Père

xx Leffond par Champlitte

Hte Saone Non

Noisy-le-Sec 18-8-

S.N.C.F. Caisse de Prévovance

Date de réception à la Caisse de Prévoyance N° d'immatriculation à la Caisse de Prévoyance

00.349

PARIS (8*)

II. Rue de Laborde

MOD. P.X. CP. 214

CATION EN CAS DE DÉCÈS

Cette demande formulée, soit par l'agent, soit par l'ayant droit qualifié, doit être transmise dans le moindre délai à la Caisse de Prévoyance par le Chef direct de l'agent, complétée et certifiée exacte par celui-ci.

Nom et Prénôms de l'Agent :) MOURLON. Maurice.

Pour les femmes agents mariées ou veuves, écrire le nom du mari suivi du nom de jevne fille. CAO

(NOM EN LETTRES CAPITALES)

Service:

Emploi: Établissement et

(Exemple : Mécanicien de route)

(Exemple : M. et T.)

Lieu d'Emploi : (gare de... district de ... dépôt de...)

teliers de (Exemple : Dépôt de Bordeaux-St-Jean)

Région EST

QUI EST DÉCÉDÉ

Est-ce l'agent ?

Partie à remplir par le bénéficiaire de l'allocation

Est-ce le conjoint ? Cu1 Date de naissance

Est-ce l'enfant ?

Date de naissance

Nom de jeune fille HOUVENAEGEL

Prénoms

RÉMUNÉRATION TOTALE ANNUELLE DE L'AGENT

Wonne , Marie-Louise

L'allocation doit être versée à Jil ascendant

me fathe Nom et Prénoms 4 Degré de parenté avec le défunt

de Rowlette Rue Domicile

(Localité)

(Département)

Le défunt était-il couvert par un régime d'assurances (2)

Partle à remplir le Service de l'agent Traitement fixe

Primes passibles de retenues pour la retraite effectivement prévues par l'agent dans les 12 mois civils précédant le décès

12521

Gratification normale

Indemnité de résidence Indemnité de cherté de vie

Allocations familiales

(date titre et Signature du Chef direct de l'Agent)

	- DÉCOA	APTE DE L'ALLOC	ATION	TAXATEUR
- 1166 G	Décès de l'agent	Décès du conjoint	Décès de l'enfant	
Allocation fixe				CONTROLEUR
TOTAL				

(1) Le Versement de l'allocation est fait exclusivement

- au conjoint survivant, non séparé de corps, ou, à défaut, aux descendants de l'agent,

- ou, à leur défaut, aux ascendants qui étaient au jour du décès à la charge de l'agent.

(2) Si le défunt était couvert par un régime d'assurances, joindre à la demande d'allocation le décompte des orestations décès remboursées par la Caisse du dit régime à ses ayants droit.

25572 M.R. (10-40)

MOURLON, Maurice

OAJ

MT

Ateliers de Woisy

Nuit du 18 au 19-4-44

0u1 25-8-38 Guy. Georgea

Mme MATHE, Jezane Mère

des Roulettes Montreuil-sous-Bois

13

Non

Noisy-le-Soc 18-8-

S.N.C.F.

Caisse de Prévoyance

II. Rue de Laborde PARIS (8°)

Date de réception à la Caisse de Prévoyance N° d'immatriculation à la Caisse de Prévoyance

MOD. P.X. CP. 214

Cette demande formulée, soit par l'agent, soit par l'ayant droit qualifié, doit être transmise dans le moindre délai à la Caisse de Prévoyance par le Chef direct de l'agent, complétée et certifiée exacte par celui-ci.

QUI EST DÉCÉDÉ ?

RÉMUNÉRATION TOTALE ANNUELLE DE L'AGENT

Nom et Prénoms de l'Agent :) Pour les femmes agents mariées ou veuves, écrire le nom du mari suivi du nom de jeone fille.)

Emploi:

bénéficiaire de l'allocation

le

par

à remplir

O EN (Exemple : Mécanicien de route)

Service:

Établissement et

(Exemple M. et T.)

Lieu d'Emploi : (gare de ... district de ... tellers de Noisy (Exemple: Dépôt de Bordeaux-St-Jean)

Région EST

Dat'e 18

Est-ce l'agent ?

Est-ce le conjoint ?

Date de naissance 1 -7-1

Est-ce l'enfant ?

Prénoms

Date de naissance

Nom de jeune fille COSSET

(le cas échéant)

Prénoms cons tance, Gabrielle

L'allocation doit être versée à [1]

Nom et Prénoms

Degré de parenté avec le défunt

Domicile

No

(Localité) Le défunt était-il couvert par un régime d'assurances (2) (Département)

Partie à remplir le Service de l'agent Traitement fixe

Primes passibles de retenues pour la retraite effectivement prévues par l'agent dans les 12 mois civils précédant le décès Indemnité de résidence

669

Gratification normale Allocations familiales

Indemnité de cherté de vie

el Signature du Chef direct de l'Agent).

Partie réservée DÉCOMPTE DE L'ALLOCATION TAXATEUR Décès de l'agent Décès du conjoint Décès de l'enfant Allocation fixe. . . . CONTROLEUR Allocation supplies TOTAL

(1) Le Versement de l'allocation est fait exclusivement

- au conjoint survivant, non séparé de corps, - ou, à défaut, aux descendants de l'agent,

— ou, à leur défaut, aux ascendants qui étaient au jour du décès à la charge de l'agent.

12) Si le défunt était couvert par un régime d'assurances, joindre à la demande d'allocation le décompte des orestations décès remboursées par la Caisse du dit régime à ses ayants droit.

M.R. (10-40)

BLANCHOT, Raymond

OMEN

MT

Ateliers de Noisy

Date du décès: Nuit du 18 au 19-4-44 Oui

31-12-23

XXXXX

THE VENET, Fernande u belle-fille tuteur de la fille BLAN CHOT, Denise (non encore désigné)

Non

Noisy-le-Sec 18-8- 4

BLANCHOT, Raymond

OMEN

MT

Ateliers de Noisy

Date du décès: Nuit du 18 au 19-4-44

> Oui. 8-3-30

Serge, Robert

BLANCHOT, Denise (non encore désigné)

Non

Noisy-le-Sec

18-8-

BLANCHOT, Raymond

OMEN

MT

Ateliers de Noisy

Date du décès: Nuit du 18 au 19-4-44

> Outi 4-3-29 Pierre, Raymond

u tuteur de la fille BLANCHOT Denise (non encore désigné)

Noisy-le-Sec 18-8-

1 copie. Retourne à Tillemonth / Co. liam L: 18 P. 8 fest estation consecuent à l'occasion de décès d'un ajent. er advite it n'a mes has et établie hour les membres de le famille pas plus que Vans ces gondelten, quel est l'imprime, sinin la light L 2 P Do qui doit il etable poper rignaler cer modelications a your he her, he 4-8-44 Il imprime PX CP 214 a eté italli -17.8-44

No H8 V/C. 18

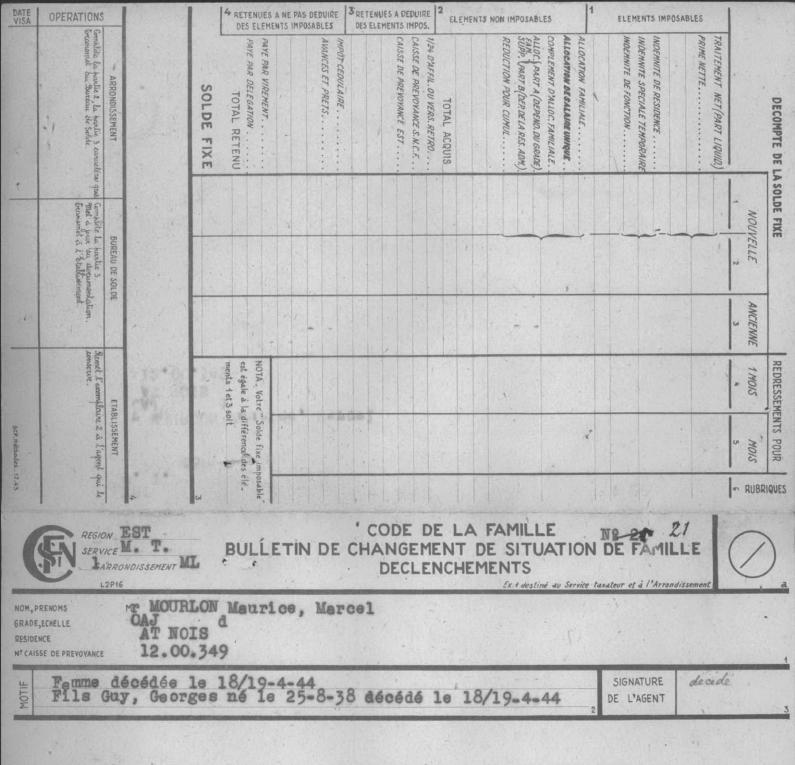
En retour liasses L 2 P 16 Nos 17 à 21 établies pour signaler le décès de la famille d'agents décédés également le 18/19 Avril 1944.

Ges agents n'ayant pas survéeu à leur famille, aucune répercussion n'intervient sur le compte "Allocations familiales". Par ailleurs, la Caisse de Prévoyance est avisée de ces événements lors de l'envoi de l'imprime L 15 P 8.

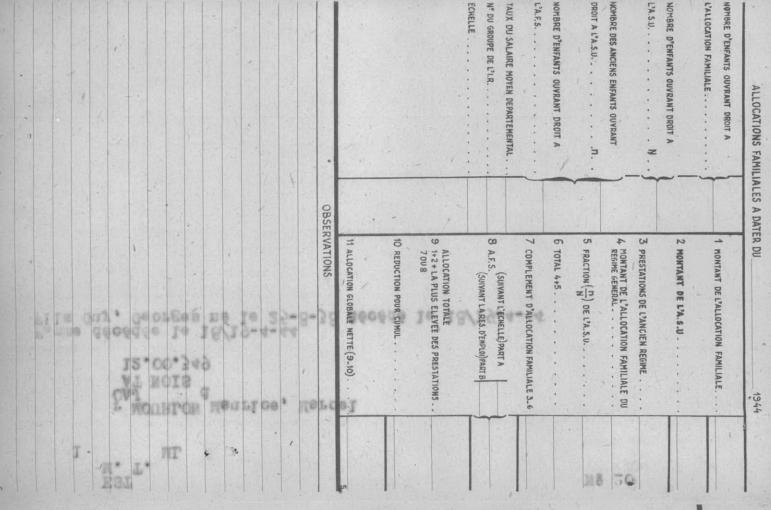
Ces liasses sont donc inutiles.

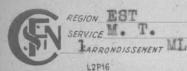
VILLEMOMBLE, le 26 Juillet 1944.

OU BATTON DISSEME



FICHISTE
eo 3P2 et 3P3 oster de l'agent sous-dossier E.
MENT
FICHISTE
t à jour les fiches 372 et 373 t clabore au dossier de l'agent si ssier E.
t





BULLETIN DE CHANGEMENT DE SITUATION DE FAMILLE DECLENCHEMENTS



NOM, PRENOMS
GRADE, ECHELLE
RESIDENCE
N° CAISSE DE PREVOYANCE

Mr MOURLON Maurice, Marcel OAJ AT NOIS 12.00.349

	EST INFORME QUE PAR S	UITE D					1	
SA SOLDE FIXE EST MOD	IFIEE AVEC EFFET DU		1944 DANS	LES CONDITIONS	INDIQUEES	AU TABLEAU	CI_CONTRE.	
			CATION CIRCL	A FIGUE DE DATE	DU MOIS D		19//	

NOTA _ LORSQUE LA MODIFICATION DE LA SOLDE FIXE EST EFFECTUEE SANS EFFET RETROACTIF, AUCUNE INDICATION N'EST PORTEE DANS LES COLONNES 4 ET 5 DUI
TABLEAU.

LORSQUE CETTE MODIFICATION A LIEU AVEC EFFET RETROACTIF, LES COLONNES 4 ET 5 (REDRESSEMENTS) INDIQUENT LE MONTANT DES RAPPELS (+) EN CAS
D'AUGMENTATION, OU DES RETENUES (-) EN CAS DE DIMINUTION; LA COLONNE 6 INDIQUE LES NUMEROS DES RUBRIQUES DE LA FICHE DE PAIE SUR LESQUELLES CES RAPPELS OU CES RETENUES FIGURENT.

DATE VISA	OPERATIONS			4 RETENUES DES ELEM	A NE PAS ENTS IMPO	DEDUIRE	3 RETE	NUES A D	EDUIRE IMPOS.	2 ELEM	ENTS NON IMPOSABLES	1 E	LEMENTS IMPOS	ABLES '		
	ARRONDISSEMENT Committee la partie 3 caractère grad Grammet au Bureau de Solde.		SOLDE FIXE	PAYE PAR VIREMENT		AVANCES ET PRETS		CAISSE DE PREVOVANCE EST	CAISSE DE PREVOYANCE S. N.C.F	TOTAL ACQUIS	ALLOCATION FAMILIALE. ALLOCATION DESALANGE UNIQUE. COMPLEMENT D'ALLOC. FAMILIALE. ALLOC. FART A (DEPEND. DU GRADE). SUPP. (PART B (DEP. DE LA RES. ADM.). REDUCTION POUR CUNUL		INDEMNITÉ DE RESIDENCE INDEMNITE SPECIALE TEMPORAIRE INDEMNITE DE FONCTION	PRIME NETTE		DECOMPTE DE LA SOLDE FIXE
*	BUREAU DE SOLDE Complète la hante 3. Met à jour tou documentation. Cramanet à l'Stablissement.					(NOUVELLE	LDE FIXE
				224							2-14				ANCIENNE	
	ETABLISSEMENT. Senet L'asomplaire 2 à l'agent qui le sonarure.	05*00 Và 103	050	NOTA Votre" S est égale à la dif ments 1 et 3 soit											1 MOIS	REDRESSEMENTS
SCP_Methodes_1	How 2 a l'agont			NOTA. Votre" Solde fixe imposable est égale à la différence des éléments 1 et 3 soit											MOIS	NTS POUR
12.45	1	+	N	osable"								1	8 30	1:	□ RUBR	HQUES
RESIDEN	RENOMS V	M. T.	N CH(OT Rej	ETIN		CH	DEC	EME	NT	A FAMILLE DE SITUATIO MENTS Ex.1 destiné au Servic		FAMIL		2) a
MOTI	Fils Pier	cédés le rre,Rayn s,Roberi lle THE	non	né l		African	-	écéc iel		e 1	8/19-4-44 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8		L'AGENT	ded 18/1	9=4=	3 44
	2	ETABLISSEMENT		7-			1	744	ATEUR		ARRONDISSEMENT		FICHISTE			
EVISIBLES	Crée l'imprimé. Fait signer l'agent Met à Jour le fish Fronomet la liabe	t fantie 3 no 2PH et 3PH sil g ia l'arronaissemen	aliw.	Col	et à four étermine l noerve en c C.P.	montant attente de	l'établ			hartie 5. L'des mo	difications destine à	à jour lis dasser au	fiches 3P2 et 3P dossier de l'ag	3 ent sous-do	wier E.	

SYN		ETABLISSEMENT		ARRONDISSEMENT		
10	ONS	ETADLISSEMENT	TAXATEUR			FICHISTE
DECLENCHEMENT:	MTI	Crée l'imprimé. Sait signet l'agent partie 3 Met à Jeur le John 2PH et 3PH s'il y a lieu. Tranomet la basse à l'Arrondissement	Met à jour la fiche 2912. Bétermine le montant des allocations dans la pa Conserve en attenti de l'établissement du relevé la C.P. Transmet au fichier.	rtis 5. des modifications destini à	Met à jour le Fait dasser a	o fiches 3P2 et 3P3 u'dossier de l'agent sous-dossier E.
DECI	DATE					
		ARRONDISSEMENT	PTAGI ICEPHPUT		ARRONDI	SSEMENT
5	IONS	AKRONUISSERENI	ETABLISSEMENT	TAXATEUR		FICHISTE .
PECLENCHEMENTS PREVISIBLES	RAT	Crée l'imbriné. Met à Jour le Riche 2712 Détrimine le montant des allocations dans la partie 5 Transmot l'éx. 1 à l'Italissement.	met à jour lu fisher 2911 et 391 s'il y a lieu. Bait siènes l'agent partir 3. Retourne à l'arrandissement.	Conserve en attente de l'étab relevé des modifications dest Granomet au fichier.		Met à jour les fiches 3P2 et 3P3 Sait clabrer au dossier de l'agent sous - dossier E:
DEC	DATE	4.3.4				

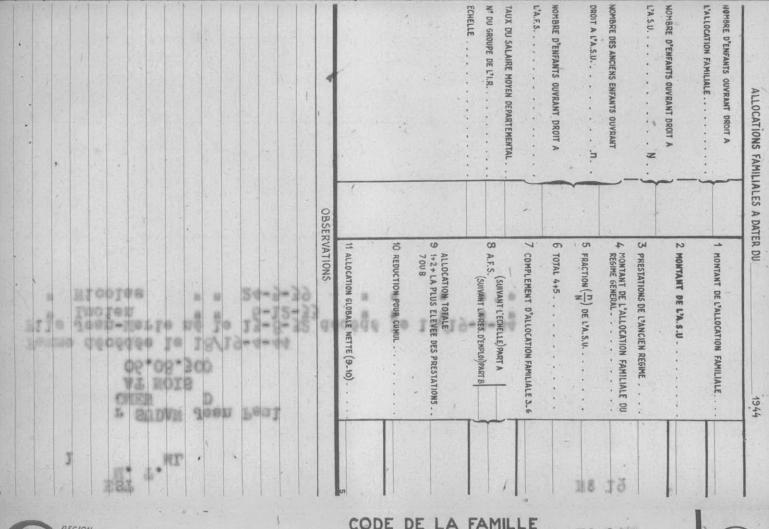
ALLOCATIONS FAMILIALES A DATER DU	S A DATER DU 1944	2	
BRE D'ENFANTS OUVRANT DROIT A LOCATION FAMILIALE	1 MONTANT DE L'ALLOCATION FAMILIALE.	(
BRE D'ENFANTS OUVRANT DROIT A	2 MONTANT DE L'A.S.U.		
su		MIL	
BRE DES ANCIENS ENFANTS OUVRANT		FA	
TAPASU	5 FRACTION (N) DE L'A.S.U.	N DE	
BRE D'ENFANTS OUVRANT DROIT A	6 TOTAL 4+5		
£5	7 COMPLEMENT D'ALLOCATION FAMILIALE 3-6	TAU	
U GROUPE DE L'IR	8 A.F.S. (SUIVANT L'ECHELLE) PART A . (SUIVANT LA RES. D'ENPLO) PART B	E SIT	
	ALLOCATION TOTALE 9 1-2+ LA PLUS ELEVEE DES PRESTATIONS	DE LA MENT DE ENCHEN	1
	10 REDUCTION POUR CUMUL	NGE	
	11 ALLOCATION GLOBALE NETTE (9-10)	CH	err
	-		Pi
	oug of the court o		ond
	20 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 0		ym
	The state of the s	,	F Re
	HO. G G 18, Ind		đ
	018 09.9	ML.	LANO VIS 09.9
	200 S MIN B	SEMEN	MEI
	ATOR Fed OTO	M.	
	T T T T T T T T T T T T T T T T T T T	VICE ARRO L2P16	Œ
	7	SER!	V
	111	N	ELLE
	24 - 24 - 24 - 24 - 24 - 24 - 24 - 24 -		M, PREN ADE, ECH IDENCE
	•	(GRA

.NOTA _ LORSQUE LA MODIFICATION DE LA SOLDE FIXE EST EFFECTUEE SANS EFFET RETROACTIF, AUCUNE INDICATION N'EST PORTEE DANS LES COLONNES 4 ET 5 DU TABLEAU.

LORSQUE CETTE MODIFICATION A LIEU AVEC EFFET RETROACTIF, LES COLONNES 4 ET 5 (REDRESSEMENTS) INDIQUENT LE MONTANT DES RAPPELS (+) EN CAS

D'AUGMENTATION, OU DES RETENUES (-) EN CAS DE DIMINUTION; LA COLONNE 6 INDIQUE LES NUMEROS DES RUBRIQUES DE LA FICHE DE PAIE SUR LESQUELLES CES RAPPELS OU CES RETENUES FIGURENT.

DATE	1	OPERATIONS			4 RETENUI	ES A N	E PAS I	DEDUIR	E		ENUES				ELEM	ENTS N	10N 11	MPOS	ABL	ES		1	E	LEME	NT5	IMPO:	SABLE	5	1			N. A.
		ARRONDISSEMENT Complète la partie 1, la partie 3 canactère grus Cocamonnet du Bureau de Solde.		SOLDE FIXE	PAYE PAR DELEGATION	PAYE PAR VIDEMENT		AVANCES ET PRETS	IMPOT CEDULAIRE			CAISSE DE PREVOYANCE EST	CAISSE DE PREVOYANCE S.M.C.F.	1/24 D'AFFIL OU VERS RETRO	TOTAL ACQUIS		REDUCTION POUR CUMUL	SUPP. (PART B(DEP. DE LA RES. ADM.).	ALLOC SPART A (DEPEND. DU GRADE).	COMPLEMENT D'ALLOC. FAMILIALE.	ALLOCATION DESALAIRE UNIQUE	ALLOCATION FAMILIALE		INDEMNITE DE FONCTION	INDEMNITE SPECIALE TEMPORAIRE	INDEMNITE DE RESIDENCE		PRIME WETTE.	TRAITEMENT NET (PART LIQUID.)		DECOMPTE DE LA SOLDE FIXE	
		BUREAU DE SOLDE grad Complète la hardie 3 fille la joux va documentation. branamet à l'établissement.										•							_								_			1 2	NOUNELLE	
					. 500			-			,																		-	. 3	ANCIENNE	1
		Remet l'exemploi	OV NS	180	nota_ votre " 5 est égale à la dif ments 1 et 3 soit												4		100											4	A MOUS MOUS	
SCP, Méthodes		ETABLISSEMENT Benet L'exemplisive 2 à l'agent qui le construe.			NOTA_ Votre " Solde fixe imposable est égale à la différence des élé- ments 1 et 3 soit							1										\$								5	MOLS POUR	1
12.43	-	This he	4	Ci.	osable elé.													1											1	o R	UBRIQUE	ES
RESID	E,EC	SERVICE 1º ARRO	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	IS	BULI	Pat	TIN 11	I DI	Ε	CH		IG	EN	DE	NT	DE EME	EN	TS	TU	A		ON vice to	DE DE		Al //		LE)	2
MOTIF	-	Fils Jes	cédée l an-Marie cien colas		- 11	13.	44 8- 12	32 33 39	d	léc	éde	6	10	1	8/	19-	4-	4	4			2		GNA L'/				de	ed			3
																									,			*				4
50	ONS		ETABLISSEMENT					1			la l	TAXA	TEU	R		A	RRO	NDIS	SEME	NT						CHISTE						
DECLENCHEMENTS	OPERATIONS	Crée l'imprimé. Fait signer l'agen Met à jour les fie Francomet la liab	it partie 3 his 29Het 3PH sil e t a l'arrondissemen	jalieu.		Deter Conser	mëne l we en P.	la fich e mont attenti u fichi	tant i de	des c	illocatio	ons d cent o	and tur	la p	artis 5 des m	odifica	ition	o des	tine	å	The Sec	et à lo ut da	nur lu	fieh u da	eo 31 Wier	de la	agent	dous.	- dos	sier E		
DECI	DATE .																							1								-
CLENCHEMENTS REVISIBLES	OPERATIONS	Crée l'imprimé. Met à jour la fi Détermine le mb Grandmet l'ex. 1	ARRONDISSEMENT che 2P12 ntant du allocatio à l'Establissement	mo dans	s la hartie 5	met Fait Reto	à four signer write o			155EM 2911 e hartis ndisse		ily	a lie	w.	rele	ve des	n att	ifica	de l	'étal des	liose	ment a	du C.P.	Mel Fai	t å.	jour l	FICH.	Neo 31	P2 et	t 3P3 L'age	nt souc	
65		Se Trans									PY		73							APP.				No.	4	100	H.	1911		171		





BULLETIN DE CHANGEMENT DE SITUATION DE FAMILLE DECLENCHEMENTS

Ex 2 destine au Bureau de Solde et à l'agent



NOM, PRENOMS
GRADE, ECHELLE
RESIDENCE
N° CAISSE DE PREVOYANCE

r SUDAN Jean Paul OMEN D AT NOIS 06.08.300

-	EST INFORME QUE PAR SUITE D					de Miles Miles	
SA SOLDE FIXE	EST MODIFIEE AVEC EFFET DU	1944	DANS L	ES CONDITIONS	INDIQUEES	AU TABLEAU	CI_CONTRE.
	II SERA TENU COMPTE DE CETTE M	ADDIFICATION	SUR LA	FICHE DE PAIE	DU MOIS D		1944

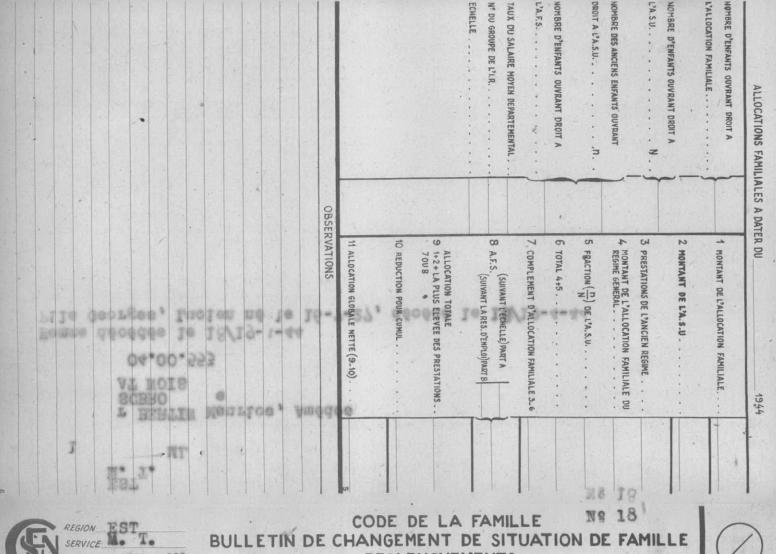
NOTA _ LORSQUE LA MODIFICATION DE LA SOLDE FIXE EST EFFECTUEE SANS EFFET RETROACTIF, AUCUNE INDICATION N'EST PORTEE DANS LES COLONNES 4 ET 5 DU
TABLEAU.

LORSQUE CETTE MODIFICATION A LIEU AVEC EFFET RETROMIZIF, LES COLONNES 4 ET S (REDRESSEMENTS) INDIQUENT LE MONTANT DES RAPPELS (+) EN CAS

D'AUGMENTATION, OU DES RETENUES (-) EN CAS DE DIMINUTION; LA COLONNE 6 INDIQUE LES NUMEROS DES RUBRIQUES DE LA FICHE DE PAIE SUR LESQUELLES CES RAPPELS OU CES RETENUES FIGURENT.

DATE VISA	OPERATIONS						A NE PAS				NUES A			2 ELE	EMENTS NON IMPOSABLES	1	ELE	MENTS	IMPOSA	BLES	1	
	Complète la partie 2, la partie 3 caractère gus Orcanomet du Bureau de Solde.	ARRONDISSEMENT		SOLDE FIXE	-	PAYE PAR DEFEGATION	X	AVANCES ET PRETS	IMPOT CEDULAIRE		-	CAISSE DE PREVOYANCE EST		TOTAL ACQUIS	ALLOCATION DESALARRE UNIQUE. COMPLEMENT D'ALLOC, FAMILIALE. ALLOC (PART A (DEPEND. DU GRADE). FAN. SUPP. (PART B (DEP DE LA RES. ADM.). REDUCTION POUR CUMUL	ALLOCATION FAMILIALE	MDEMNITE DE FONCTION	INDEMNITE SPECIALE TEMPORAIRE	MINERALITE DE DECIDENCE	PRIME NETTE:		DECOMPTE DE LA SO
	Complète la hustre 3. Met à jour 100 documentation. Gransmet à 1. Staticsement.	BUREAU DE SOLDE														-		_			NOUVELLE	LA SOLDE FIXE
			4.2																		ANCIENNE	
	Remet L'acomplesin 2 à l'agent qui le sonarive:	ETAB	04*80 95930	* 650	ments 1 et 3 soit	NOTA_ Votre "															1 MOIS	REDRESSEMENTS
SCP.Hithodes - 12	u 2 à l'agent q	ETABLISSEMENT		p .	est égale à la différence des élé- ments 1 et 3 soit	NOTA_ Votre " Solde fixe imposable															MOIS	NTS POUR
.43	4.14		4	CH		Sable"															□ RUBR	IQUES
RESIDEN	RENOMS SECHELLE	2P16	EST M. T. NOISSEMENT'N MT BERT SCBRO AT NOI 04.00	TIN	0			Amé		CHA	OD	GE		NT	A FAMILLE T DE SITUATION IEMENTS Ex.1 destiné au Seri	N I	DE	18 FAN		E	<u></u>) a
MOTIF	Fils (de	écédée orges,	le	18/	19- n	4-4	4	-	7-2	7,	d	éc	édé	i le 19/ 19-4	4.		ATUR AGEN		deced	É.	3
																						4
nic on	CNO		ETABLISSEMENT			F					TA	IXATE	EUR		ARRONDISSEMENT			FICE	HISTE			
ECLENCHEMENTS IMPREVISIBLES TE ODERATION	Crée l'imprim Sait signet l'a Met à Jour le Francomet la la	20out	fartie 3 2 PH et 3P1 s'il g à l'arrondissemen	la lieu.		Con	t à four termine werve en C.P. anomet o	le monte attente	ant de l	2. devallo etabli	ocation	o dan	no la 1	hartie des 1	5. modifications destine à	t desse	e les fin	theo 3P2 Lossier d	t et 3P3 de l'agen	nt sous-dos	wier E.	
ECI	SA	711	THE MELE	30.3				1 74 T			1-30	3	Mary I		THE REPORT OF THE PARTY OF THE	16.83		6 1	XI ST			

		ETABLISSEMENT	The state of the s	ARRONDISSEMENT		
0 3	IONS	PHOLIOCHER	TAXATEUR			FICHISTE
IMPREVISIBLES DATE OPERATION	OPERATIC	Crée L'imprimé. Sait signet l'aquit partie 3 Met à June la Fishi 2PH et 3PH s'il y a lieu. Franomet la basse à l'Arrondissement	Met à jour la fiche 2P12. Rétermine le montant des allocations dans la p Conserve en attent de l'établissement du relevé la C.P. Granomet au fichier.	artie 5. des modifications destine à	Met à jour l' Fait dasser e	io fiches 3P2 et 3P3 ur dossier de l'agent sous-dossier E.
DATE	-VISA					
-	1	ARRONDISSEMENT	ETABLISSEMENT		ARROND	SSEMENT
2 2	SEL			TAXATEUR		· FICHISTE
PREVISIBLES	OPERATIO	Crée l'impiné. Met à Jour la Reke 2P12 Détermine le montant dus allocations dans la hartie 5 tranomet l'ex. 1 à l'Etallissement.	met å forr be bishes 2944 et 391 sil y a bieu. Fait sidner ladent partie 3. Retourhe a l'arrandissement.	Conserve en attente de l'étal reteré des modifications dest Bransmet au fichier	lissement du iné à la C.P.	Met à jour les fiches 3P2 et 3P3 Sait classer au dossier de l'agent 4940 dossier E.
PA	VISA	27.44				





DECLENCHEMENTS

Ex 2 destine au Bureau de Solde et à l'agent



NOM, PRENOMS GRADE, ECHELLE Nº CAISSE DE PREVOYANCE mr BERTIN Maurice, Amédée SCBRO e AT NOIS

04.00.553

EST INFORME QUE PAR	SUITE D-			an .		
SA SOLDE FIXE EST MODIFIEE AVEC EFFET DU	, ,	1944 DANS	LES CONDITIONS	INDIQUEES	AU TABLEAU	CI_CONTRE.

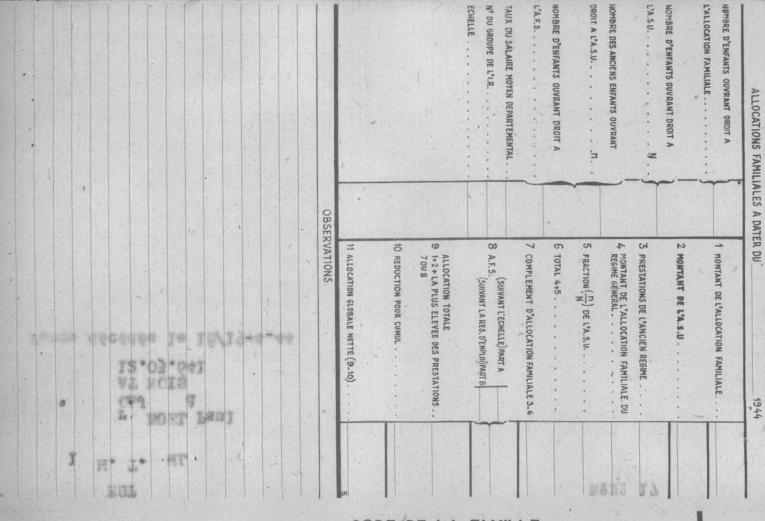
IL SERA TENU COMPTE DE CETTE MODIFICATION SUR LA FICHE DE PAIE DU MOIS D.

NOTA _ LORSQUE LA MODIFICATION DE LA SOLDE FIXE EST EFFECTUEE SANS EFFET RETROACTIF, AUCUNE INDICATION N'EST PORTEE DANS LES COLONNES, 4 ET 5 DU TABLEAU.

LORSQUE CETTE MODIFICATION A LIEU AVEC EFFET RETROACTIF, LES COLONNES 4 ET 5 (REDRESSEMENTS) INDIQUENT LE MONTANT DES RAPPELS (+) EN CAS D'AUGMENTATION, OU DES RETENUES (-) EN CAS DE DIMINUTION; LA COLONNE 6 INDIQUE LES NUMEROS DES RUBRIQUES DE LA FICHE DE PAIE SUR LES-QUELLES CES RAPPELS OU CES RETENUES FIGURENT.

DATE	OPERATIONS			4 RETE		NE PAS		E 3	RETENL DES ELE				ELEME	NTS NON	IMPOS	SABLE	5	1	1	ELEM	ENT5	IMPOSAL	BLES			
	ARRONDISSEMENT Complète la partie 2, la bartie 3 caractère que Cocamonist du Bureau de Solde.		SOLDE FIXE	TOTAL RETENU	PAYE PAR VIREMENT.		13	IMPOT CEDULAIRE		CAISSE DE PREVOYANCE EST	CAISSE DE PREVOYANCE S.N.C.F	1/24 D'AFFIL OU VERS. RETRO	TOTAL ACQUIS	KEDOL TON YOUR COMOL	SUPP. (PART B(DEP. DE LA RES. ADM.).	ALLOC. PART A (DEPEND. DU GRADE).	COMPLEMENT D'ALLOC, FAMILIALE.	ALLOCATION FAMILIALE		INDEMNITE DE FONCTION	INDEMNITE SPECIALE TEMPORAIRE	INDEMNITE DE DECIDENCE	PRIME NETTE	TRAITEMENT NET (PART LIQUID.)		DECOMPTE DE LA SOLDE FIXE
	BUREAU DE SOLDE Complète la fiantie 3. Met à jour los documentations Franchis de l'Etablishment.					7										_					_				NOUVELLE	LDE FIXE
	4	Waster of the state of the stat		100	18	1																	7		ANCIENNE 3	
	ETABLISSEMENT Semet L'exemploire 2 à l'agent qui le conserve.	2 200 645 87 861 12,05	661	est égale à la différence ments 1 et 3 soit	NOTA_ Votre "																				1 MOIS	REDRESSEMENTS POUR
SCP_Hidthodes . 12.45	etablissement qualaine 2 à l'agent qu			différence des élé	NOTA_ Votre " Solde fixe imposable															Y		4			MOIS	NTS POUR
45	11.11	4	cı		able :																	13			∞ RUBI	RIQUES
NOM, PR GRADE, RESIDEN Nº CAISS	L2P1 RENOMS ECHELLE ICE EE DE PREVOYANCE	Mr NOI OAJ AT NOI 12.03	d (8 ,641	aul	* · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	TIN		E C	HA		E		NT	MEN	SIT	TU,	AT	ION		EF	AN	17 ILL			2) a
MOTIE	Femme de	écédée]	le 1	.8/1	9-4	-44														SIGN/			de	ced	1	3
+																										4
# NC	ON.	ETABLISSEMENT								TAX	ATEU	R		ARRO	NDISS	SEME	TI				FIC	HISTE				
ECLENCHEMENTS IMPREVISIBLES	Orée l'imprime. Sait signer l'age Met à jour le fi Granomet la liab	et partie 3 his 2911 et 391 d'il 1 e à l'Arrondisemen	ja lieu.		Cons	à four ermine l perve en C.P. momet a	attente	int d de l'	es alloco stabliss		119		artie 5. des moo	ufication	o dest	tine .	ā	met å Sait d	four l	es fich au do	eo 3P:	2 et 3P3 de l'ager	it som	o- doss	ier E.	

		ETABLISSEMENT	ARRONDISSEMENT										
10	ONS		TAXATEUR	FICHISTE									
DECLENCHEMENTS	OPERATIO	Orée L'imbrimé. Sait signet l'agent partie 3 Met d'Jove le Fiches 294 et 391 s'il 9 a lieu. Transmet la liasse à l'Arrondissement	met à jour la fiche 2912. Bétermine le montant des allocations dans la pa Conserve en attenti de l'établissement du relevé la C.P. Granomet au fichier.	rtie 5. des modifications destiné à	Met à jour le Fait danver e	w fiches 3P2 et 3P3 w dossier de l'agent sow-dossier E							
DECL	DATE												
	1	ARRONDISSEMENT	ETABLICOPHENT		ARRONDISSEMENT								
5	TIONS	ARRONDISSERENT	ETABLISSEMENT	TAXATEUR		FICHISTE							
DECLENCHEMENTS PREVISIBLES	ERA	Crée l'imprimé. Met à four la fiche 2P12 Détermine le montant du allocations dans la partie 5 Granomet l'is. 1 à l'Etalissement.	Met à four le fisher 2911 et 391 s'il g a lieu. Fait signer l'agent partie 3. Retourne à l'arrandissement.	Converve en attente de l'étal relevé des modifications dest Granomet au fichier.		Met à jour les fishes 3P2 et 3P3 Sait classer au dossier de l'agent sous- dossier E.							
DECI	DATE	21-7-44											





BULLETIN DE CHANGEMENT DE SITUATION DE FAMILLE DECLENCHEMENTS

Ex. 2 destine au Bureau de Solde et à l'agent



NOM, PRENOMS
GRADE, ECHELLE
RESIDENCE
N° CAISSE DE PREVOYANCE

Mr NOEL Paul CAJ d AT NOIS 12.03.641

EST INFORME QUE PAR SUITE D	and the same			
			1	
SA SOLDE FIXE EST MODIFIEE AVEC EFFET DU	1944 DANS	LES CONDITIONS INDIQUEES	AU TABLEAU CI_CONTRE.	

NOTA _ LORSQUE LA MODIFICATION DE LA SOLDE FIXE EST EFFECTUEE SANS EFFET RETROACTIF, AUCUNE INDICATION NºEST PORTEE DANS LES COLONNES 4 ET 5 DU
TABLEAU.

LORSQUE CETTE MODIFICATION A LIEU AVEC EFFET RETROACTIF, LES COLONNES 4 ET 5 (REDRESSEMENTS) INDIQUENT LE MONTANT DES RAPPELS (+) EN CAS
D'AUGMENTATION, OU DES RETENUES (-) EN CAS DE DIMINUTION; LA COLONNE 5 INDIQUE LES NUMEROS DES RUBRIQUES DE LA FICHE DE PAIE SUR LESQUELLES CES RAPPELS OU GES RETENUES FIGURENT.

Monsieur feetly Du fait que l'intéresse re laisse mi confornt, mis descendants, m ascendants, annue allocation n'est a part, mais il serait préférable d'er avertir quant meme la CI en Nablissant l'emfrune 4 15 £8 pour l'agent en donnant voutes precitions whiles et les formuls Ix CA 214 pour la ferrie et, le cas echéant, les enfants. Went adresserez sontes ces formuls un meine senjo pour éviter une rélamage dela cl. 4.8.44 Saz

Par ailleurs, nous n'avons pas stalle de liase LIGP 8 free l'ajent Berten Maurie dicidi avec les membres de se famille, ce descendants dermier ne laisant ni conjunt, ni descendants ou ascerdants. atom nous been opine? Barran der versom I Acres d'avance L

Nº 523 GAP/19

Monsieur le Chef du Service (PERS).

A la suite du bomberdement de Noisy-le-Sec, 3 agents qui habitaient 28, rue Baudin, n'ont ou être retrouvés et sont considérés comme disparus ; il n'a pas été dressé d'acte de décès. Ta OPSNCF nous réclame d'urgence la liasse L 15 P 8 pour l'un d'eux, l'AIO MEN NOEL. René. Je vous serais obligé de vouloir bien m'indiquer ce qu'il convient de faire en la circonstance.

> P/Le Chef d'Arrondissement du Matériel. Signé : SIRURGUET.

Communication Nº 82481 Monsieur le Chef du ML 1,

du 11-7-44 Il convient d'établir la liasse L 15 P 8 en y portant la mention "disparu nuit du 18 au 19-4-44 durant laquelle les installations ferroviaires de Noisy ont été bombardées".

P/Le Chef du Service du Matériel et de la Traction,

Signé : KEUFFER.

GT/GY

RETOURNE à Monsieur le Chef du Service (PFRG).

après nécessaire fait.

VILLEMOMBLE, le 27 Juillet 1944 Le Chef du ler Arrondissement du Matériel.

Copie transmise à : Bureau du Personnel (AT Noisy) VILLEMONBLE, 1 e 27 Juillet 1944

11 to fix erequie

1

HL

BERTIN Maurice Amedée

KEKKKKKK

55278 SCBRO AT NOISY 19-4-44 - 8-Allée des Pavillons- Noisy-le-Sec

Marie

8-Alie des Pavilions-Noisy-le-Sec

ge ni conjoint, ni descendants, ni

Non (faits de guerre)

17.7.40

Me cher cher l'adiesse des enfants Penseymement donnée par Coffe ospons l'aini des enfants est en aljere le plus jeune a quette le domicile four in destination inconner officiallement (d. 1944). 24-7-44

87 12 261

XXXXXXX

NOEL, Paul
99956
OAJ C AT NOISY
23-4-44 - Paris (201)

Marie

18- Bd Gambetta- Noisy-le-Sec aux enfants survivants :Paul, né le 2-1-24- Marcel, né le 31-12-12 (tuteur de l'enfant mineur non encore de signe)

Adresse des enfants inconnue jusqu'ici.

Non (faits de guerre) 9-5-87 NOEL, Marcel, né le 31-12-12, fils Tuteur de l'enfant NOEL, Paul, né le 2-1-24(non désigné) (adresse des enfants inconnue jusqu'ici).

LIVRE LE :

NOM DU DEMANDEUR:

· 1446 · 中 1645 ·

lies spoul bangeni et and

Commence of the Contract of the

BON pour un bloc d'imprimés "15 P 8-3 - Avis de décès"

MOURLON, Maurice, Marcel 13867 OAJ C AT NOISY 19-4-44- 72 bis- Aven. Galliéni Noisy-le-Sec Observations
Conjoint et fils
unique décédés le
19-4-44.

Marie

72 bis- Av. Galliéni- Noisy(le-Sec Mme MATHE, Jeanne 13- rue dez Roulettes- Montreuilsous Bois Mère -d?-

Non (Faits de guerre)

3.7.44 B

12 03 641

MI.1

NOEL, René, Victor

XXXXXXXX

AIO MEN C AT NOISY 19-4-44- 28- rue Baudin- Noisy-le-Sec (Supara mint du 18 an 19/4 durant laquelle les installations ferrariaires de poisy out été bombardées). C'en 1248 p du 117-144)

Marie

28-rue Baudin- Noisy-10-Sec Mme NOEL, Renée 22-rue St-la are-La Ferté (Milon conjointe La Ferte Milon

'Alane-rue St-Lagare- Nº 22

Non (faits de guerre) 17-7-1912

Redand are of

90-6.44

12 03 641

MI.1

NOEL, René, Victor

XXXXXXXX

AIO MEN C AT NOISY 19-4-44- 28- rue Boudin- Noisy-le-Sec (Super mint du 18 an 19/4 durant la quelle les installations ferroriaires de poisy out élé bombardées). C'en 1248 p du 117-144)

Mar 1e

28-rue Baudin- Noisy-le-Sec Mme NOEL, Renée

22-rue St-la are-La Ferté (Milon conjointe

La Ferte Milon

'Alane-rue St-Lazare- Nº 22

Non (faits de guerre) 17-7-1912

Red and are of the factoring

806.44

SUDAN, Jean Paul
99043
OMTE NOISY
19-4-44 - 5 Allee des P villons Noisy le-sec

Marie

5- Allée des Pavillons- Noisy

SUDAN Paul Leffond par Champlitte (Hte Saone) rère

Non (Faits de guerre)

26-11-1906

20-6.44

HILL

ZZZZZŻZ

GIBAULT, Louis 60.907

AIO SEFR C AT NOISY 19-4-44- 158- Avenue de Strasbourg - Noisy-le-Sec

Marie

15- Av. de Strasbourg -Noisy-le-Sec / -41- Bd august###Bl@hBAVLT Conjointe Paris (XIII²)

Bd Auguste Blanqui - 41

Non (Faits de guerre) 9-4-96 MIL

HAHN Jean

MANAMAN

OAJ C - AT NOISY 19-4-44 - 15- AV. de Strasbourg - Noisy-le-Sec

Marié

15- Av. de Strasbourg- Noisy-le-Sec

Marcolle-22- rue de l'Ourmel-Paris Conjointe Paris (XV.)

22- rue de l'oursel

Non (faits de guerre)

XXXXXXX

AUBRY, Julien
99.022
OAJ C AT NOISY
19-4-44 - 28- rue Baudin Noisy-le-Sec

Célibataire

28 - rue gaudin - Noisy-le-Sec(Seine)
L'ex-agent
ne laisse ni descendant ni agcendant

Non (faits de guerre,

20.6.44

ML.1

MICHEL Jules 99122

XXXXXXXX

OPE C AT NOISY

Marié

-72 bis- av.gullioni-Noisy-le-sec

Non (faits de guerro, 25-4-1895

20-5.44

ML.1

BLANCHOT, Raysond 802727

XXXXXXX

OMEN CAT NOISY 19-4-44-80- rue de la Madeloine- Noisy-le-Sec

Remarié

So- rue de la Madeleine-Neisy Asazarana.

tuteur légal de la fille Denise née le survivante de la famille (non encore designé)

NEXXXXXXXX

Non (faits de guerre) 23-6-1902

21. 6.44

pescendants de l'agent

MOUILLON, valérie, née le 29-12-24 (Mariée)
domicile inconnu
HOUILLON, Lucienne, née le 10-12-26 (Mariée)
domicile inconnu
HOUILLON, Irène, née le 7-8-29 domiciliée
6- rue Curial- Paris (XIX)

EST

ML.1

XXXXXXX

HOUILION Lucien 81.943

MYSP GRTV C AT NOISY 19-4-44 Page Baddin -Noisy-le-Sec

Séparé

28- rue Baudin- Noisy-le-Sec

Veir fiche amnexe

filles

Voir fiche annexe

Non (faits de guerre) 21-4-1899 Michel Jule

BIBELL, Juguet co, Amédée

SCHO OPE

MIT

Atthiburs de Noisy

Nui kudu 18 48 18-1944-44

Oui 7-4-1905 WAXWEILER Oui 16-7-27 Gorges, Lúcien

Marguerite

Nowatni L'agent ne laisse aucun descerdant- Originaire de l'AL Annous ignorens s'il y a encore à es ascondants).

Notice with the Notice of the

BERTIN, Maurice, Amédée

SCBRO

MT

Ateliers de Noisy

Date du décès : Nuit du 18 au 19-4-44

Oui 25-1-1904 RANCELANT

Andrée, Hélène

L'agent ne laisse ni descendant ni ascendant

Non

Noisy -le -Sec 18-8-

L'étadéces des agents douvents figurer dur L. 15 £ 11 et la famille sur est releve mentuel en ne repord for o la question 19 C. P. 107

Caise de Pretoganer - 11. ren de Estorde Priere nout confirmer que dans les cas ci- après l'aves de décès ex ca 214 relatif au conjunt et aux enfants décèdés n'est par à étables : Famille Ludan - (agent decedi le 19.4 (immaliculi à la CP. 1911 et CP. SNCE) Femme .- do_ Les parents de l'ex-apent sont Tivants (l'emprime L.15 P.8 c été étable pour l'agent seulement) 20 Famille Blanchet - (Seent dicide le 19-4 (immaticuli à le CP. 1911)
He poisy. Fomme - d'-(3 enfants - d'_ L'imprimé L. 15 P. 8 a été étable pour l'ajent sealement) 34 Famille Mourlon - agent dicide le 19.4 (agent in maticuli à le CP SUCT S'ex agent laise sa mère (l'imprime L. 11 P8 a été étable pour L'ajent reulement). leen d'établis la liane LISP 8 Jour l'ex ajent Berten Maurice, décidé ainsi que sa fomme et son enfant unique et qui ne laisse pas d'ascerdant:

Nº 523 GAP/19

Monsieur le Chef du Service (PERS)

A la suite du bombardement de Noisy-le-Sec, 3 agents qui habitaient 28 Rue Baudin, n(ont pu être retrouvés et sont considérés comme disparus; il n'a pas été dressé d'acte de décès. La CP SNCF nous réclame d'urgence la liasse L 15 P 8 pour l'un d'eux l'AIO MEN NOEL, René.

Je vous serais obligé de vouloir bien m'indiquer ce qu'il convient de faire en la circonstance.

/Le Chef d'Arrondissement signé : SIRURGUET

Cion Nº 82481 du 11-7-44

Monsieur le Chef du MLl,

Il convient d'établir la liasse L 15 P 8 en y portant la mention disparu nuit du 18 au 19-4644 durant laquelle les installations ferroviaires de Noisy ont été bombardées".

liane so & July Jake

/Le Chef du Service M.T. signé : KEUFFER

Noisy-le-Sec, le 29 Juin 1944. TREE Monsieur le Maire de la Ville de NOISY-LE-SEC (Seine) Les ex-agents de nos Ateliers et les membres de leur famille désignés ci-dessous ont été tués lors du bombardement du 19 Avril dernier et ne laissent pour la plupart aucun ayent droit.

323-SCHEMITE, Joseph, né le 4-4-1897 (Marié)
444-AUBRY, Julien, né le 14-4-1892 (Célibataire)

faux BERTIN, Maurice, né le 22-9-1899-comps non retrouvé 14 allei des Pavillons 399_sa femme Hélène, née le 25-1-1904 190-sonfils Georges, né le 16-7-1927

403 MICHEL, Jules, né le 25-4-1895 sa femme Marguerite, née le 7-4-1905-Ras de decis à u hom. son fils Georges, ne le 27-1-1923

444-SUDAN, Jean né le 25-11-1906 424-sa femme Lucienne, née le 16-3-1912 Wison fils Jean-Marie, né le 13-8-1932 425 son fils Lucien, né le 6-12-1933 423 son fils Nicolas, né le 24-5-1939

301-BLANCHOT, Raymond, né le 23-6-1902 497-sa femme Constance, née le 1-7-1894 500 son fils Pierre, né le 4-3-1929 498 son fils Serge, né le 8-3-1930 Hqq sa belle-fille Melle THEVENET, née le 31-12-1923

400 MOURION, Maurice, né le 30-1-1912 343 sa femme Yvonne, née le 8-4-1916 394 son fils Guy, né le 25-8-1938

disparu HOUILLON, Lucien, né le 21-4-1899 (séparé)—corps non retrouse 28 mm Bautin 201 Mme NOEL Selomé, née le 12-11-1889 (décès du mari enregistré à la Mairie du 20 éme Arrt.) 254 Ame PASQUIS, Jeanne, née le 28-6-1910 (mari blessé en convalescence à la compagne).

Dans le but de régler administrativement les formalités après décès, je vous serais obligé de vouloir bien nous faire parvenir un bulletin de décès de chacun d'eux.

Avec mes remerciements anticipés, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

> CHEF D'ARBONDISSEMEN THE MATERIES

ANNUS



Monsieur le Maire du 20éme Arrondissement PARIS

Dans le but de régler administretivement les formalités après décès, je vous serais obligé de vouloir bien nous faire parvenir le bulletin de décès de l'ex-agent des Ateliers de Noisy désigné ci-dessous, décédé des suites de blessures reçues lors du bombardement du 19 Avril dernier.

NCEL Paul, né le 9-6-1887

Avec mes remerciements anticipés, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués

AN CHEF D'ARBONDISCEMENT

Rivar

Nº 101 P/15

fullation region

Monsieur le Maire de la Ville de BONDY.

Dans le but de régler administrativement les formelités après décès je vous serais obligé de vouloir bien nous faire parvenir les bulletins de décès des exagents des Ateliers de Noisy désignés ci-dessous, tués lors du bombardement du 19-4-44.

> DELACROIX, Georges, né le 5-2-1913 ERMAN, Victor, né le 7-11-1892

Avec mes remerciements enticipés, je vous prie d'egréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

OU MATERIFY

Signe : Richard

VILLE DE NOISY-LE-SEC

Noisy-le-Sec, le

Precu de Mil mak

clos Nommes de Érois cent
quatre fres so centimo

Cont de 21 actes de déces

Prouy clete le 11-7.94

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTE - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

DÉPARTEMENT

DE LA SEINE

VILLE DE NOISY-LE-SEC

Noisy-le-Sec, le 3 juillet 1944



GH/AR V.Réf. nº 1038 P/15 M onsieur le Cheff d'Arrondissement du Matériel 75, rue Ammanuel Arago

NOISY-LE-SEC

M onsieur,

En réponse à votre lettre du 29 juin écoulé, j'ai l'honneur de vous informer que le bulletin au d'extract d'eate d'Etat-Civil que vous demandez ne peut vous être délivré sur papier libre.

Les extraits d'actes d'Etat-civil sont <u>obligatoi-rement</u> délivres sur papier timbré, sauf pour certains usages spéciaux determines par les Lois et reglements. Dans ce dernier cas, le demandeur <u>doit justifier</u> de la destination de la pièce qu'il réclame.

oni Ry Si vous désirez une expedition sur timbre, il y a lieu de me faire parvenir le coût par mandat-poste, soit 304fre50 (21 actes à 14.50) port compris.

Veuillez agreer, M onsieur de ma considération distinguée.

,l'assurance

Consender Consender de la Seine

P.S.- En ce qui concerne M.M. BERTIN, père et HOUILLON aucun acte de décès n'a été dressé, un jugement déclaratif de décès sera rendu ultérieurement.

Aucun acte de décès n'a été dressé au nom de Mme MICHEL épouse de M. Jules MICHEL.

l'allocation au dice est payer: - and enlants mineurg on majoin from - defaul aux ascerdants de factor SNCF les ajents enimalisale à le CP. 2, 1911 Nº 975 P/15

Monsieur FAVRE, Léon

12 Avenue du Maréchal Foch, 12 MEAUX (Seine et Marne)

Comme suite à votre lettre du 2 Mai dernier, je vous intorme que le versement des secours accordés par la S.N.C.F. aux familles d'agents décédés est fait exclusivement au conjoint survivant ou, à défaut, aux descendants de l'agent ou, à leur défaut, aux ascendants de l'agent.

Dans ces conditions, nous avons le regret de ne pouvoir donner suite à votre demande.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations.

* CHEF D ARHUNUISSEMENT OU MATERIE!

Signa: S. HUNGUET

D'accord, Prière de répondre en conséquence à M.FAVRE.

> /Le Chef du Service M.T signé : KEUFFER

GH/WE

Retourné à Monsieur le Chef du Service (PE après nécessaire fait.

Noisy-le-Sec, le 21 Juin 1944

Monsieur,

Agissant en qualité de frère de M.Albert FAVRE, Sous-Chef d'équipes à la S.N.C.F. (Ateliers de l'Ourcq), tué avec sa femue lors du récent bombardement de Noisy-le-Sec, je vous serais très obligé de m'indiquer les formations à accomplir pour l'obtention de la prime de sinistré qui, m'a-t-on dit, était allouée à la famille en pareil cas.

Vous remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

FAVRE, Léon 12 Avenue du Maréchal Foch Meaux (S.&.M.)

N.B.- L'inhumation provisoire a cu lieu au cimetière de Pantin-Parisien le lundi la Mai.

Cion Nº25119 du 9-5-44

#.le Chef du MLl,

Pour les suites.

L'attribution d'un secours S.N.C.F. ne serait à envisager que si l'intérèssé a recueilli les enfants des victimes, et si sa deman de est présentée en leur nom.

Faire également le nécessaire, s'il y a lieu, pour le secours CNSC (attestation, etc...).

/Le Chef du Service M.T. signé : KEUFFER

GH/VE

B

P.1674/15

Retourné à Monsieur le Chef du Service (PERS)

en lui faisant connaître que l'ajusteur FAVRE ne laisse ni ascendant, ni descendant.

Dans ces conditions, il n'y a pas lieu, à notre avis, d'attribuer un secours SNCF au frere de la victime, pas plus qu'un secours CNSC.

> Noisy-le-Sec, le 5 Juin 1944 /Le Chef d'Arrondissement sigué : RICHARD

rousy - sous nous Tource l'adien de 4 m Mathe Jeann, mer de notre ex-ajusteur Mourton, Maurice tue avec sa femme ch son fils loss der bombardement der 19-4-44 Cette dame a see to presenter . ook tervier per après le 19-4. youry - 30-6-UV L'April de 13 Rue des Roulettes Montevil

· Pamille décider I mi Bailet Pauletto Jomm de l'austeur Bailet Jaston decider le 19-4-44balletin de déces réclamé au fin de l'agent. 26-1-44

· HAHN. Jean. OHJ. Choun domicilie 22- en de I curmed Paris - (11'). sans enjort.

Gilault Pour Alo SRFR · decid le 19-4-44 . époule domicilier 43. av. albeit Gener - Moisiel - (I'm lin) jour les demarches s'abresser 41- B. Reyest Hanger · Paris (18°) · Caste d'dentite Tryanne

Quely Fernand = fiere 1. Maur -If Jeni

Monsieur le Chef du Service (PERS)

Je vous adresse, ci-dessous, une première liste des victimes du bombardement aérien de NOISY, liste qu'il n'a été possible d'établi qu'après reccupements et démarches aux mairies de NOISY et de BONDY

- 12) Agents décédés en service :
- / DELACHOIX, Georges, OMTE.
 - 29) Agents décédés hors service :
 - BERTIN, Maurice, SCBRO (von sman d lie

NOVIEWED BE SETTING 317

- EHMAN, Victor, OAJ
 MICHEL, Jules, OPE
 MICHEL, Georges, XPAUX
- NOEL, Paul, OAJ (100 comme of Ch)
- SUDAN, Jean, OMTE
 - 39) Agents blessés en service :
 - HANNO, Georges, CC
 - HANNO, Yvonne, CCAUX
 - 49) Agents blessés hors service :
 - AUBRY, Julien, OAJ CAILLINZ, Maurice, EM

- HENRY, Paul, Expansion and the first and the state of t - SOUVY, Victor, OMEN. SAMERINE SCARMON ad an YEARING

> Le Chef d'Arrondissement du Matériel

> > Origina dinners

Copie transmise à Monsieur le Chef de la Division du Matériel.

NOISY-le-SEC, le 26 Avril 1944 Le Chef d'Arronsissement du Matériel

Digne : Diruguel

Copie au Perstonnel

Pour me permettre de donner suite à une demande de renseignements présentée par Madame Veuve NOEL, dont le meri ex-aide-menuisier aux Ateliers de Noisy est disparu lors du bombardement de cette localité le 19.4.1944, prière de me faire parvenir d'urgence un rapport relatant les circonstances de cette disparition.

164 PBS1 d 10.3.45. Le Chef de le Subdivision du Personnel Signé: KEUFFER.

Nº 970 P /15 DY

Retourné à Monsieur le Chef du Service PERS B

L'ex-side-menuisier NOEL René des Ateliers de Noisy-le-Sec, occupait une chembre dans le bâtiment que la S.N.C.F. lousit aux célibate taires et qui a été complètement détruit lors dupbombardement aérien de Noisy-le-Sec, le 18/19 Avril 1944.

Cet agent qui n'a pas reperu après le bombardement a été considéré comme présumé tué. Les trabeux de déblaiement entrepris par la suite ont amené la découverte de débris humains représentant 3 ou 4 corps qu'il n'a pas été possible d'identifier.

Noisy-le-Sec, le 21 Mars 1945.

CHEF D'ARRONDISSEME"

A. Aichard

ATÉRIEL ET TRACTION

CHEMINS DE EER DE L'EST.

T. Moz. 466c

- ATHON

Madame NOEL René 22- rue St-Lazare -

La Ferté Milon

Nous vous remettons un colis contenant du tissu pour langes et 0k500 de laine à tricoter; le tissu est offert par les agents du bureau du Person el des Ateliers, quant à la laine, elle vous est cédée contre la somme de 50 frs que vous voudrez bien remettre au porteur.

Veuillez agréer, Madame, mes respectueuses salutations.

Retourné à M. le Chef du Service PERS/A

Par lettre ci-jointe, Mme NCEL nous fait connaître qu'en ce qui concerne le remboursement des cotisations versées à la Caisse des Retraites elle préfère attendre le réglement de la situation de son mari.

Noisy-le-Sec, le 44 Décembre 1944.

BUEF D'ARHONDISSEMENT

Copie à G.A.P.

Monsieur.

En réponse à votre lettre Nº 2518 P/15
du 24/11/44 je vous fais connaître que la fiche P II 4 "Code de la Famille" que vous
m'aviez fait parvenir vous a été retournée
par lettre recommandée le 5 Novembre 1944.

En ayant demandé une au dépôt de la Ferté-Milon, je vous l'adresse.

Pour ce qui concerne l'avance de 2800 Fr à valoir sur le remboursement des cotisations que mon mari a versées à la Caisse des Retraites vous pourrez attendre pour me régler que la situation de mon mari ait été confirmée par jugement.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

M. R. NŒL.

Monsieur VALLANCIEN,

La situation de Mme Vve NOEL, dont le mari ex-aide-menuiser à vos Ateliers est disparu HS le 19/4/44 lors du bombardement de Noisy-le-Sec, ne pourra être réglée par le Service des Retraites que lorsque le décès aura été confirmé par jugement.

En attendant ce réglement et pour venir en aide à Mme NOEL, nous pourrions lui faire une avance de 2800 Fr à valoir sur le remboursement des cotisations que son mari a versées à la Caisse des Retraites.

En conséquence je vous prie de faire préssentir cette dame et me faire parvenir vos propositions.

P/Le Chef du Service du Matériel et de la Traction KEUFFER.

Communication Ng 82654 du 21/11/44.

2 ...

2518 0/15

BON DE WATIERES

Madame Vve NOEL

MATERIEL & TRECTION

LA FER TE MILON

(Aisne)

En réponse à votre lettre du 10/10/44, je vous informe que le service des Retraites ne pourre régler votre situation que lorsque le décès de votre mari aura été confirmé par jugement.

En attendent ce réglement, nous vous proposons une avence de 2800 Fr à veloir sur le remboursement des cotisations que votre meri a versées à le Caisse des Retreites.

Je vous prie de vouloir bien nous faire conneître vos inten-

Par ailleurs, nous n'avons toujours pas reçu la fiche P.II.4 "Code de la famille" qui vous a été adressée le 27/10, et rappelée le 14 courant, je vous demanderai de la retourner avec votre réponse.

Veuillez agréer, Madame, mes respectueuses salutations.

OR CHEF D'ARRONDISSEMEN

Signé: RICHARD

Noisy-le-Sec, le 14 Novembre 1944

Madame NOEL René

20, rue St Lazare LA FERTE MILON (Alsne)

M8 Jul b/12ef d'Arrondissement

* Poisy-le-Sec 15 Mai 41

Je vous prie de vouloir bien nous retourner complétée, la fiche de renseignements "Code de la Famille" qui vous a été adressée le 27 Octobre dernier, cette fiche nous est indispensable pour déterminer tos droits éventuels aux allocations familiales.

Veuillez agréer, Madame, mes respectueuses salutations.

NO MATERIE

Lelm

Noisy-le-Sec, le 27 Octobre 1944

Nº 2305 P/IS

Madame NOEL, René 20, rue St Lazare

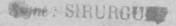
LA FERTE MILON (Aisne)

Pour nous permettre de déterminer vos droits éventuels aux allocations familiales je vous adresse, ci joint, une fiche de renseignements que vous voudrez bien complèter recto-verso et nous retourner en joignant le bulletin de naissance de votre nouveau-né.

Par ailleurs, notre Service nous charge de vous informer qu'il est dans votre intérêt de faire immédiatement une demande de pension de victime civile de la guerre à la Préfecture de l'Aisne.

Veuillez agréer, Madame, mes respectueuses salutations.

THE CHEF O'ARROHAISEMENT NU MATERIA



Transmis à Medame DOGNY, Assistante Sociale à Noisy-le-Sec à toutes fins utiles.

A notre connaissance, Mademe NCEL aurait perçu :

- 'In secours d'adversité de 2000 Fr versé par vos soins en Juin dernier.
 - "n secours de 8000 Fralloué par le C.N.S.C.
- The allocation au décès du montant de 3437 Fr20 payable par la C.P. S.N.C.F.

Nous n'avons pas confirmation du paiement de ces 2 dernières sommes.

Par ailleurs, le Bureau de Solde de l'Arrondissement a adressé à Mme NOEL, le 9 courant, un mandat de 4073 Fr représentent le montent des allocations familieles qui lui sont dues (période du 20/4 au mois de Nogembre inclus).

D'antre part, il incombe en Service des Retraites, 9 rue de Châtean Landon de déterminer le montant des cotisetions effectuées à la Gaisse des Retraites par l'agent et d'en faire opérer le versement à Mme NUEL.

A noter, enfin, que cette dame recevra ultérieurement, du Bureau de Solde de Noisy la part de gratification de l'in d'année attribuée à son ex-mari.

En ce qui concerne les prestations de la Caisse de Prévoyance (maternité, maladie) celles-ci continuent à être assurées pendant un certain délai par la C.P. au taux des A.S.; il appartient à Madame NOEL d'adresser à cette Caisse ll, rue de Laborde à PARIS, les demandes de prestations auxquelles elle peut prétendre ainsi que toute demande de renseignements qui lui seraient utiles.

Noisy-le-Sec, le 15 Novembre 1944.

LE Sourjust

· Sorur

	La Ferté-Milon, 10 Octobre 1944.
`	Monsieur,
•	Etant une amie de Madame COUSIN, c'est recommendée par elle que je m'adresse à vous dans l'espoir que vous pourrez m'aider dens ma triste situation. Mon mari ancien facteur mixte à La Ferté-Milon était rentré comme aide-menuisier aux Ateliers de Noisy-le-Sec en septembre 1943. Il a été tué lors du bombardement de Noisy-le-Sec le 19 Avril 1944 dans les garçonnières de la S.N.C. depuis, je suis sans ressources de la Compagnie ayant à ma charge deux enfants en bas âge, l'aîné n'a pas 5 ans, le dernier est né
	Le S.N.C.F. ne s'est jamais occupée de moi depuis ce moment pour les allocations familiales auxquelles j'avais droit pas plus pour les secours de maternité pour mon petit dernier.
	Je sais très bien, Monsieur, que mon meri n'ayent que 7 ans d'affiliation, je n'ai pas droit à la retraite; mais tout de même d'être secourue moi et mes enfants car il me semble quoique n'ayent pas été tué en service il a tout de même été tué dans les locaux de la Compagnie. Je dois donc avoir droit à une indemnité pour moi et mes enfants.
	En espérant que vous pourrez me donner la marche à suivre, veuillez agréer, Monsieur, mes empressées salutations.
	Mademe Venve René NOEL
	22 rue Seint-Lazere LA FERTE MILON (Aisne)
g4 K	
	La présente lettre de Mme NOEL, veuve d'un ex-agent de ses
	Paris, le 3 Novembre 1944 1'Ingénieur Chef du ler Arrondissement signature.
	orgnature.
•	

F.

CAISSE DE PREVOYANCE TELTVAT SI

ler Arrondissement du Matériel E S T

Affaire: NOEL René, Victor, aide-ouvrier menuisier Ateliers de Noisy
12.03.641
(tué le 1944.44)

Pour nous permettre de donner suite à une demande de remboursement présentée par Madame NOEL, veuillez nous adresser d'urgence l'ex. 1 de la liasse "L 15 P 8" indiquant si l'agent laisse une verve ayant droit à pension de reversion

P/Le Directeur de la Caisse L'Inspecteur Divisionnaire signeture.

GH/AR

Retourné à M. le Directeur de la Caisse de Prévoyance en l'informant que l'exemplaire 1 de la liasse L. 15 P 8 lui a été adressé par le bureau de Solde le 2 Août dernier.

Madame NOEL n'a pas droit à pension de reversion.

Noisy-le-Sec, le 14 Novembre 1944.

"DAME, Louisuch Lived-Ajusteur aux Ateliers de NOISY

- 66 - - nod J. use ode Williams

FAULONG, Basile, Henri- - 6° -

Retourné à Monsieur le Chef du Service (PERS)

en l'informant qu'un secours S.N.C.F. de 2000R, au titre de sinistrée a été versé à Mme NOEL par Mme DOGNY, Assistante Sociale, qui s'est mis par ailleurs en rapport avec le Comité de Solidarité pour obtenir le secours octroyé par cet organisme.

Noisy-le-Sec, le 13 Juin 1944

du atelien de Hoing le Sec Suits consulation tilephonique de enjoir. Lette de 16 anderne Boël René dont le men est disposse depuis le bombandement de Touis le See. Down he suite que nous fujerez commoble. h 25 Mai fett Le Chyd gan LAFERTE-MILON Voir avec M. Dogny Church 25.5.4.4 and who has be

A FER MAI LA Monnieut, .. Par la présente, je viens sollicités de votre bienveillance pour me faire ryaccorder un secours de la SNCF. Non mari est disparu lors Idn derwied bombardement de roisy le sec, il s'agit de Noël Mené, aide memisier.
Je vous demonderais aussi s'il vous serait possible de me faire fort parvenir sa dernière paie ainsi. que les allocations familiales aux quelles j'ai droit depous se disparation ou son décès jusqu'an

présent mois, car je ne travaille pas. / D'autre part, nayout pas en Connaissance que moy mari ait touché les mandats de rembourse shreut de la Caisse de Vrevoy auce de la SKCF au sujet des Consultre. tions prenotales le vous demanderais de bien vouloit me renseignes à ce Aujet. Sans l'attente dine réjouse, Je was prie d'agréer Mourieur, l'assurance de ma Consideration i de distrugue Mr. R. Niel

Monsieur le Chef des Services Administratifs de la Région EST Service Social,

Suite à votre communication téléphonique au sujet de M.NOEL, René, menuisier des Ateliers de Noisy, 2 17-7-1912, et domicilié 28 Rue Baudin à Noisy.

praprès les renseignements pris auprès des Ateliers, l'agent serait présumé tué en dehors du service. Sa femme, mère d'un entant de 4 ans, est actuellement chez ses beaux-parents domiciliés 22 Rue St-Lazare à la Ferté-Milon.

Mue NOEL enceinte doit accoucher fin juin, l'intéressée bien qu'ayant mauvais moral garde toujours l'espoir de retrouver son mari.

A (directement l'argent ainsi que le Comité de Solidarité afin que nous puis (sions à notre prochaine visite venir en aide efficacement à cette famil(le si éprouvée.

(1) Pu point de me restimentaire, Me l'oil leuit désinuse d'obtenir quelques couches,

de la laine et des chaps d'enfants L'Assistante Sociale

signé: DOGNY

Copie transmise à Monsieur le Chef de la Division Générale au Service M.T., pour informations.

Paris, le 27 Mai 1944 L'Ignieur en Chef Chef des Services Administratifs signé : MONET

Cion Nº 25251 du 5-6-44

Monsieur le Chef du MLl

Pour examen et suites utiles en ce qui concerne "A".

/Le Chef du Service M.T. signé : KEUFFER

Copies L.15 P. 8 et PX.CP. 214 Agents et familles tuer par faits de jain (say bombarden ent der 19-4-44). ML ML

POULLAIN Ernest Eugène 51907 AIO SRFR C AT NOI SY 20-8-44- 6 rue St-Paul- Lagny

Merié

6- rue St-Paul Lagny (Sne et Mne) me POULLAIN

6- rue St-Paul- Lagny

Epouse

Seine et Marne- rue St-Paul- Nº 6

Non (faits de guerre) 15-7-1898

4-9-40

Sullation de copp de 1/9.

L 19 P8 05 07 432

ML

r WALTER Jean Alphonse 76847

CAJ C AT NCISY 18-8-44 HSpital Allemand rue des Bois NE 33 & FCNTAINEBLEAU(S&M)

séparé

rue des Bleuets BCBICNY (Seine) au tuteur des enfants Nicole née le 7-2-37 Liliane née le 20-2-41(non encore dési-

> non (feits de guerre) 24-4-1905

MI

16 00 96I

VERGEAT, Jean; Louis 18.189

OFRBL d AT NOISY 12-7-44-Nogent-sur-Seine (Aube)

Marié

I5-Place Albert Thomas-Bondy (Seine)

Mme VERGEAT,

Yvonne à Pleurs (Marne)

Epouse

Pleurs

Marne

Non (faits de guerre) 5-11-1.916.

26-7-44

618.3/

VIOT, Charles, Lucien

GH.1

MT

Ateliers de Noisy

out

28-6-1891 LENERT

VIOT, Charles, Lucien
Conjoint
Boulevard ichelet
Noisy-2s-Sec

25 Seine

Non

tuei par faits de juin

Noisy-le-Sec 30 Juin

Noisy-le-Sec. le 26 Février 1945

GH/GC

Monsieur PlankaT. Inspecteur Président du Comité d'Arrondissement de Solidarité des Cheminots 191, rue Lafayette - PARIS -

Suite à notre lettre Nº 240IP/IS du I3.II.44 rela tive à l'attribution éventuelle d'un secours en faveur des orphelins WALTER, dont le père, ex-ajusteur aux Ateliers de Noisy a été tué par les Allemands en Forêt de Fontainebleau le 18.8.44.

Je vous indique ci-après, à toutes tins utiles. les nom et adresse de la personne chargée de la tutelle de ces orphelins suite à jugement rendu le 10 Janvier dernier.

> Mme Vve WALTER, Augustine, née JAMEY. domiciliée : 140, red des Petits Ponts à PANIA

ER CREF PLARBONDISSERED THE PARTE NET

Signe: SIRURGUET

GH/GC

Réf. C3MLC/LR Mle 05.07.432

Pièces jointes : - Avis de décès LISP/8

Lettre N9 2758 P/I5 · Note de la C.P.

Noisy-le-Sec, le 26 Février 1945

Monsieur le Directeur de la Caisse de Prévoyance

II. rue de Laborde PARIS 89

Je vous informe que par jugement en date du 10.1.45, Mme Vve WALTER, Augustine, née JAMEY. Grand'mère paternelle des enfants de notre ex-ajusteur WALTER, Jean a été nommée tutrice de ces orphelins.

Mme WALTER est domiciliée : 140, roste

des Petits Ponts à PANTIN.

Ci-joint , en retour, dossier relatif à cette affaire.

AN EMEF D'ARRONDISSE DU WATERIEL

. Signe : SIRURGUET

Madame J A M E Y

35, Cité de la Harne

MONTBARD (C. d'Or)

Confirmation d'une même lettre qui vous a été adressée le 28.II Pour permettre la constitution du dossier de pension de

retraités de Melles WALTER, filles mineures de notre ex-agent WALTER Jean, décédé le 18 Août 1944, je vous serais obligé de vouloir bien me faire parvenir le plus tôt possible :

- une photographie d'identité) de chacune des demoiselles WALTER

- les livrets de famille de M. WALTER

sa carte d'identité et son carnet d'autorisation d'emprunt des trains express

son brassard "C.F."

TOPE STORE STORES FOR TRANSPORTER CONFERENCE

- sa carte d'immatriculation à la Caisse de Prévoyance S.N.C.F.

- le carnet de permis de Liliane WALTER

- une copie de la délibération du conseil de famille ayant nommé le tuteur des mineures WALTER.

Veuillez, agréer, Madame, mes respectueuses salutations.

注意 CHEF B'ARRONUISSEME#1 TH' MATERIF!

FICHE DETROUTE (TRANSPORT A PIEDADIOSUVRE)

Signé: RICHARDINATAM

1.9%(图)

the same S. W. L. - Francis 17-26-20

PS- J'attire votre attention our le fait que les sommes provenant de l'allocation au décès et, éventuellement du secours attribué par le Comité National de Solidarité des Cheminots pourraient être versées immédiatement si le nom et l'adresse du tuteur des enfants WalTER nous étalent connus.

Noisy-le-SEC, le 2 Janvier 1945

Noisy-le-SEC, le 2 Janvier 1945

Nonsieur le Directeur de la Caisse de Prévoyance

II, rue de Laborde

I pièce

D.EXPERTIC

Comme suite à votre lettre du 18 courant, je vous adresse ci-joint en retour, l'avis de décès L. 15P8 concernant WALTER Jean, exajusteur aux Ateliers de Noisy-le-Sec.

PARIS 89

Par ailleurs, nous ne connaissons toujours pas les nomé et adresse du tuteur des
enfants mineurs de notre ex-agent; ce renseignement a été demandé à Mme JAMAT, grand'
mère maternelle, domiciliée à Montbard
(C. d'Or) qui à la garde des enfants, nous
pensons qu'il n'y aura pas lieu, ce renseignement donné, de vous adresser le certificat
de propriété demandé par votre lettre rappelés
ci-dessus.

THE CHEF D'ARRONUISSEMENT

Sume: SIRURGUET



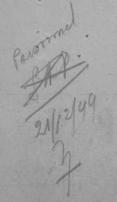
Paris, le 18 décembre 1944

M. le Chef des Ateliers NCISY LE SEC Région EST

(Votre lettre GH/AR du 6 nov.dernie)

Je vous serais très obligé de bien vouloir me faire adresser le certificat de propriété concernant l'ex-ajusteur WALTER Jean et de me renvoyer l'avis de décès L I5 P 8 qui vous a été retourné le I8 septembre 1944.

IF IN DERECTOR SE LA CARRE



Retourné à M. le Directeur de la Caisse de Prévoyance en l'informant que le Conseil de famille n'ayant pas encore été réuni, nous ne connaissans pas le nom, et l'adresse du tuteur des orphelins WAITER.

Ci-joint, par ailleurs, un mandat de paiement établi au nom de l'agent décédé.

Noisy-le-Sec, le 6 Novembre 1944.

THE CHIEF D'ARRONDISSEME

Paris, le 18 Septembre 1944

S.N.C.F.
Caisse de Prévoyance
11 rue laborde
PARIS (82)

Référence à rappeler 02 WALTER Nº Mie 0507 432

Monsieur le Chef des Ateliers de Noisy M.T. (EST)

Monsieur,

A la suite du décès de M. Maller nous avons à mandater, à ses descendents, une allocation dont le montant s'élève à 3624 Fr.

Pour nous permettre d'adresser à chacun des syents droit la part lui revenant à la dite allocation, je vous serais obligé de bien vouloir nous faire parvenir :

-un certificat de propriété délivré par le Juge de Paix.

Dans le cas où parmi ceux-ci se trouveraient des enfants mineurs, vous voudrez bien me faire connaître le nom et l'adresse du ou des tuteurs.

Veuillez agréer, Monsieur l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le directeur de la Caisse l'Inspecteur Divisionnaire signature. MIL

PRUD'HOMME, Remé, Pierre 99005

PAJ C AT NOISY de Frence

Marié

70- Avenue Gelliáni- Neisy-le-Sec

Mme PRUD'HOME, Marie-Louise

Conjointe.

Noisy-le-Sec

Seine- Avenue Gollieni- 70

Non

1-5-1911

1000

ил-вар/10- 1069

Monstsur POULAIN

à Villemaur-sur-Vanne (Aube)

Comme suite à la réclamation que vous avez formulée près de l'Assistante Sociale de Troyes, je vous donne ol-dessous les renseignements demandés.

a son départ en Allemagné, votre fils avait bénéficié de l'indemnité d'éloignement qui était accordée à ce moment aux agents considérés comme étant fartis avec l'assentiment de la S.N.G.F.

Par application de la loi 274 du 1-5-43, l'indemnité d'éloignement a cessé d'être versée aux agents travaillant et allemagne à partir d'une date qui avait été fixée :

- au 1-6-43 pour les agents partis depuis le 15-11-42,

- à la date anniversaire de leur départ en Allemagne pour les agents partis entre le 1-6-42 et le 15-11-42 (cette date étant située entre le 1-6- et le 15-11-23).

Les agents partis travailler en Allemagne en dehors des contingents fixés à la S.N.C.F. étaient donc visés par cette loi.

votre fils rentrait dans le cas visé puisque, démobilisé de l'armée d'Armistics, il avait été réquisitionné par les services allemands de Romilly-sur-Seine, et était parti le 10-2-43.

Nous vous aviens d'ailleurs avisé par notre lettre Nº 270 C 17 du 4-8-43 que l'indemnité d'éloignement vétait supprimée à compter du 1-7-43 et que vous deviez vous adresser à la Mairie de votre domicils pour percevoir s'il y avait lieu, la délégation familiale accordée par l'Etat en remplacement de l'indemnité d'éloignement.

"ecevez, Monsieur, mes salutations.

Copie à Madame l'Assistante Sociale à Troyes, pour la tenir informée.

Noisy-le-Sec, le 19 Juin 1946

AL CHEF DE 15 ARBONDESEMBLE

BIYLE: BRIUNNE

5477 -

Monsieur le Chef du ler Arrondissement du Matériel

NOISY-le-SEC

ENQUETE-SECOURS Gontran FOULAIN Ex-ajusteur aux ateliers de NOISY-le-SEC.

COMPOSITION DE LA

PANILLE :

Agent Gontran POULAIN né le 23-7-1919, célibataire d.d.d. le.... 3I-8-1944.

Vu les parents de Contran POULAIN, domiciliés à VILLEMAUR-

EXTOSE DU CAS :

Famille honorablement connue et estimée dans le pays. Le père, ancien agent de la SNCF, est retraité depuis le ler avril 1945. Ces pauvres gens sont profondément désolés de la mort de leur fils unique. Ils ne sont pas dans le besein et ne demandent aucun secours. Mais Monsieur POULAIN voudrait savoir pour quelles raisons la SNCF ne lui a pas versé la demi-solde de son fils pendant que celui-ci était en ALLEMAGNE. Gontran FOULAIN, ex-ajusteur aux ateliers de NOISY-le-SEC a été requis au titre du STO le 11 février 1943. Son père

SUIT-VANNES.

ALLEMAGNE.

n'a perçu sa demi-solde que jusqu'au 30 Juin 1943, alors que d'autres agents, bien connus de lui, l'ont touchée pendant toute la durée du séjour de leur fils en ALIENAGNE Monsieur FOULAIN ne s'explique pas cette manière de faire à son égard. Son fils était entré à l'âge de 14 ans à l'ée cole d'apprentissage de ROMILLY, et était mineur-ajusteur aux ateliers de NOISY-le-SEC quand il a été envoyé en

CONCLUSION :

Il serait très souhaitable que satisfaction puisse être donnée à cette famille si douloureusement éprouvée.

E. Dome

Noisy-le-Sec, le II Juin 1946

MII-BAP-10/ 1009

Madame AMELOT

Assistante Sociale

Gare de TROYES

Par lettre MIL-BAP-10 du 6.5.46, je vous ai demandé de vouloir bien effectuer une enquête auprès de la famille POULLAIN, à Villemaur S/ Vanne, en vue de l'attribution éventuelle d'un secours.

Je vous serais obligé de vouloir bien me faire part de vos conclusions.

Veuillez agréer, Madame, mes respectueuses salutations.

whender and comments

AR CHEF DU 1" ARRONDISSEMENT DU MATERIEL

LE CHEF DE BUREAU.

Signa : Richard



Madame ,AMELOT Assistante Sociale en gare de Troyes

Dans les cas exceptionnellement intéressants d'ascendants d'agents décédés en Allemagne, qui paraissent susceptibles de bénéficier de pension de l' Etat, nous pouvons, en attendant la liquidation de la pension, attribuér des secours en principe non renouvelables.

Les parents de M. POULLAIN, Gontran, ex-ajusteur aux Atelies de Noisy-le-Sec, célibataire, détaché en Allemagne au titre du STO et décédé le 31-8-44, sont susceptibles de bénéficier de cette mesure.

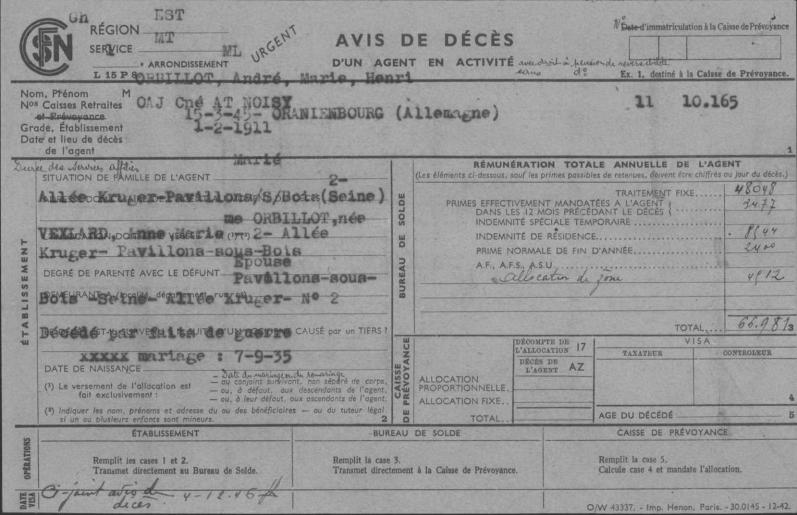
Je vous serais obligé, en conséquence, de vouloir bien effectuer l'enquête d'usage au domicile de M.POULLAIN père, à Villemaur-sur-Vanne (Aube) et m'adresser vos propositions.

but all the same of the same of

Veuillez agréer, Madame, mes respectueuses salutations.

HOLDER - SOR (PRETERIO) before the de los des and haven

LE CHEF DU 1" ARRONDISSEMENT DU MATERIEL The second secon



ter versements C. I ant déeffectues junqu'an 30. g. 45 Remuneration Astale an A. AU. ho h8936. Craitement fine bute -Frimes brukes effect bouchers 5058 85kh. Int Se rentemen 2450 Frime normale for d'annei. h512 Albreatri de gorio. 69.500 M" Orbillet a peren la rotte entire de me mari jurger au 30.9. hot.

Monsieur

En retour votre dossier.

Les pièces et renseignements ci-dessous sont nécessaires pour permettre d'étudier utilement votre demande de prestations.

Veuillez nous faire connaître :

- 1º- Si le décès de M. ORBILLOT est officiel
- 2°- Mme ORBILIOT recevait-elle une allocation différentielle et jusqu'à quelle date?
- 3°- Les versements CP ont-ils été effectués et jusqu'à quelle date ?
- 4°- La rémunération totale annualle brute à la date des derniers versements CP.

18-12-46

- Ch Retourné à M. le Directeur de la Caisse de Prévoyance avec, ci-dessous, les renseignements demandés.
 - 1º- Le décès de M. ORBILLOT est officiel
 - 2°- Nme ORBILLOT a perçu la solde entière de son mari jusqu'au 30-9-45
 - 3°- Les versements à la C.P. ont été effectués jusqu'au 30-9-45
 - 4°- la rémunération totale annuelle brute de l'agent était de 69.500 au 30-9-5.

No sy-le-Sec, le 26-12-46

T ML

XXXXXXXXX

FELTEN Pierre Emile
0AJ AT NOISY
22-8-128-4-45 à SEESEN (HARZ) Allemegne

Marie

41

Avenue Gelliéni - Bondy (Seine)

Marius, 109, rue Gornet Boivin à Romilly-sur-Seine (Aube) tuteur provisoire légal de le mineure FELTEN.

Hugnette, née le 2-4-36 (Suite à délibération du Conseil de famille en date du 7-5-47, Mme FELTEN, mère de le mineure étent actuellement en traitement à l'Asile de St-Rémy Hôpitel psychiatrique.

Z. 3. P. 48

12

05.012

XXXXXXXXXX

[o

ML

LOISEAU Georges 84040 OCHAUC AT NOISY 29-8-44- Aulnay-sous-Bois 3-7-95

Marié

1 bis-Villa Carnot- Bondy (Seine)

adame LOISEAU,

Berthe, 1 bis-Villa Carnot- Bondy

Epouse

Bondy - Seine-

Villa Carnot- Nº 1 bis

Non

xxxxxx mariage : 16-9-19

er part distributed

XXXXXX

96

07.903

. ARRONDISSEMENT MT

(commissionné(1), di Deskax W. Kao W mac X

AVEC (I) DROIT A PENSION DE XXX XIX REVERSIBILITÉ

Ex. 1, destiné à la Caisse de Prévoyance. Nº d'immatriculation à la Caisse de Prévoyance

M NOE Marcel Nom, Prénom

No Caisse Retraites Grade, Établissement

L 15 P/8

09.436

Da	te de naissance 21-11-97 rée des services affiliés 26 ans 6 m	ois 21 jours .	(Wriams Pue	I SA TO	named of the	阿	1					
ETABLISSEMENT	SITUATION DE FAMILLE DE L'AGENT		PEME NORMALE DE FIN D'ANNÉE									
	ADRESSE DOMICILIAIRE DE L'AGENT AU MOMENT 15 - rue Beauséjour - Pie											
	de l'agent (voir au ve											
	DEGRÉ DE PARENTÉ AVEC LE DÉFUNT											
								ALLOCATION PROPORTIONNELLE.	DÉCOMPTE DE 17	TAXATEUR	CONTROL	EUR
									DÉCÈS DE AZ		1	
						4						
			TOTAL		AGE DU DÉCÉDÉ		5					
			7.0	ETABLISSEMENT ARRONDISSEMENT		BUREAU DE SOLDE		CAISSE	CAISSE DE PRÉVOYANCE			
			590	The second secon								

Transmet d'urgence à l'Arrondissement.

73-4-48

Descendants de l'agent et domiciles connus de ceux-ci:

NO Steel

- Mune CAMUS, née NOE Odette le 7-1-23 domiciliée 104- Av. des Grésillons à Asnières (Seine
- NOE Armandine, née le 9-9-24, mariée Domicile inconnu
- NOE Armand, né le 9-9-24 Engagé dans l'Armés Domicile incomnu
- NOE Ginette, née le 4-5-29 domiciliée 104- Av. des Grésillons- Asnières

Tutrice provisoire légale de la mineure NOE Ginette : Mme CAMUS Odette, domiciliée 104- Av. des Grésillons - Asnières. 10

ML

COUTELAS, Paulin, Leuis 85270 OMEN C AT NOISY 15-8-42-AUSCHWITZ (Allemagne) 1-11-1908 10 ans 8 m 6 j Marié

08

12.163

29- rue Paul Cavaré- Resny-seps-Beis
adame SIMON, exveuve COUTELAS née MARSEILLE Hélène
Henriette(remariage du 15-2-47)
Epouse
Resny-seus-Beis

Décédé par faiss de guerre xxxxxmariage: 15-12-34

Seine-rue Paul Cavaré- Nº 29

ML

IXXXXXXXXXXX

10,122

10 M

ROCHETTE, Antoine, Henri

AIOPE CAT NOISY 10-4-45 A MITTELGLADSBACH (#11emagne) 15-8-1892

Harté

125 Route de Montfermeil-Gagny (Sto)

adame ROCHETTE

· Madeleine-125-Route de Montfermeil

Gagny (S & O) Epouse

Gagny -Seine

et Oise-Poute de Montfermeile 125

Décédé par fatts de guerre

Ci joint avis de dices

GH/JB

ML1-BAP-11/6596

Monsieur GRAIN, Edgard 28, rue de Noisy Rosny s/Bois (Seine)

· Comme suite à votre lettre du 30 Juin dernier, je vous adresse, ci-joint un relevé des salaires de votre fils concernant ses 2 derniers mois de présence à la S.N.C.F.

Veuillèz agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

P Le Chef du 1" Arronmissement du Matériel, Le Chef de Bureau,

Signé : Richard

Rosny G. Borb Le, 30 yuin 1948 Monsieur y'ai l'honneur de vous aviener resdeux mots pour vous demander de bien vouloir nous envoyer une attestation de salaire detaillée des 3 derniers mois du salaire percue dows not atelier par note fils year grain décede le 45 août 1944 alles dation nous est demandée par la caine de prévoyance S.M. C.F avec mes remerciments agréez Monsieur mes sinceres salutations M: Egar Grain 28 Bue De Boisy a Bosny & Bois Jeine